

La simplicité, c'est bien mieux

Rapport du deuxième trimestre de 2004



Aliant 

Les produits augmentent; l'arrêt de travail se répercute sur les bénéfices

Bien qu'environ les deux tiers de nos employés des télécommunications aient entrepris un arrêt de travail au début du deuxième trimestre, nous sommes malgré tout parvenus à répondre de manière satisfaisante aux besoins de notre clientèle et à afficher une croissance de nos produits d'exploitation. Cette situation s'explique par le dévouement des 2 200 employés qui nous restent, lesquels ont canalisé leurs efforts vers un seul but : le service à la clientèle.

Les Canadiens de l'Atlantique continuent de choisir nos services

Le fait de nous concentrer sur un seul objectif a eu des répercussions importantes sur notre société. Nous parvenons à conserver la confiance de nos clients. Des sondages récents de l'opinion publique indiquent que le degré de satisfaction générale demeure très élevé, sept Canadiens de l'Atlantique sur dix estimant que notre service est égal sinon supérieur à ce qu'il était avant l'arrêt de travail.

Les résultats du sondage sont attestés par la croissance du nombre de nos clients. Plus de 17 000 Canadiens de l'Atlantique nous ont choisis pour le service cellulaire au cours du deuxième trimestre et plus de 1 800 se sont adressés à nous pour le service Internet haute vitesse. Nous avons aussi décroché plus de 20 contrats auprès des clients d'affaires pour le service local, le service de télévision et le service Internet. Ainsi, nous avons conclu un contrat d'une durée de trois ans qui vise la prestation de services Internet à cinq universités du Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi signé une entente de cinq ans avec l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse en vue de l'installation et de l'entretien du service téléphonique local et de Bell ExpressVu pour 2 700 chambres de résidences.

Baisse des produits due à l'arrêt de travail

Bien que la fermeté de nos principales activités au cours de l'arrêt de travail nous encourage, un effet financier négatif a été enregistré. Nous estimons que les produits d'exploitation ont baissé de 9 millions de dollars au cours du présent trimestre, surtout à cause du report des nouvelles installations et des achats de matériel, des prix promotionnels spéciaux des interurbains, et d'une diminution du volume des ventes par suite de la réaffectation du personnel des ventes à des postes de service à la clientèle. Les répercussions sur les produits d'exploitation ont été compensées par une baisse des coûts directs de 4 millions de dollars, qui s'est traduite en une incidence nette de 5 millions de dollars sur la rentabilité brute.

En outre, les charges d'exploitation ont progressé d'environ 16 millions de dollars. Malgré que nous ne versions pas de salaires à nos employés syndiqués des télécommunications, les coûts du surtemps et les frais liés à la formation et au matériel des employés de gestion affectés à de nouveaux postes, de même que les frais de protection et de réparation des biens font plus que contrebalancer ces économies. Les coûts additionnels liés à la grève ont été particulièrement élevés durant le mois suivant le début de celle-ci, étant donné que nous avons mis en œuvre notre plan d'urgence et avons dû réagir aux gestes posés afin d'interrompre nos activités.

L'incidence nette, après impôt, de l'arrêt de travail est estimée à 13 millions de dollars, entraînant un recul du résultat par action du deuxième trimestre, et de celui depuis le début de l'exercice, de 0,10 \$. Exclusion faite des répercussions financières de l'arrêt de travail, la croissance du résultat par action aurait été de près de 10 % pour le trimestre et de 12 % depuis le début de l'exercice, principalement en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, de la stabilité des marges d'exploitation, de la baisse des taux d'imposition et d'une diminution des intérêts payés sur la dette.



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

TI affiche un profit pour un troisième trimestre d'affilée

La croissance des résultats est en partie attribuable au progrès que nous réalisons au sein de Xwave Solutions, notre entreprise en technologies de l'information. À la même époque l'an dernier, nous avons décidé de conserver, de rétablir et d'exploiter xwave. Depuis, nous avons affiché une rentabilité trois trimestres de suite en raison des nombreuses mesures de restructuration que nous avons prises.

- Nous avons créé une structure de coûts plus faibles en réduisant les frais indirects d'administration et le nombre d'employés de notre service de consultation. En conséquence, les charges d'exploitation ont chuté de 19,7 millions de dollars, depuis le début de l'exercice, ce qui représente une diminution de 16,3 % par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons réorienté nos efforts vers trois secteurs principaux : l'intégration des systèmes, les services de solutions matérielles et les services d'infrastructure. Et nous avons pris des mesures pour recentrer nos activités, y compris la vente de notre service d'assistance Internet.
- Nous nous sommes concentrés sur des créneaux précis pour lesquels nous avons démontré notre compétence, dont le protocole VoIP, les services mobiles, les renseignements d'affaires, la sécurité publique et les soins de santé.

Notre entreprise de TI a enregistré deux succès remarquables au cours du trimestre. En premier lieu, xwave, membre du consortium dirigé par Sikorski Aircraft Corporation, a été retenue pour le programme des hélicoptères maritimes de 3,2 milliards de dollars d'une durée de 20 ans. En second lieu, xwave a vendu un système de gestion des détenus au service correctionnel de l'État du Maine et elle négocie présentement des contrats avec l'État de Virginie. Il s'agira de la troisième installation de cette application, ce qui devrait augmenter le nombre de clients éventuels.

Dividendes déclarés pour septembre

Le 29 juillet 2004, notre conseil d'administration a déclaré un dividende sur actions ordinaires de 0,275 \$ par action ordinaire et un dividende sur actions privilégiées de 0,340625 \$ par action privilégiée, payables le 30 septembre 2004, aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2004.

Règlement équitable pour tous les intéressés

Enfin, permettez-moi de faire le point sur l'arrêt de travail en cours. Les négociations ont été compliquées, étant donné que nous essayons de regrouper neuf conventions collectives existantes en un seul contrat de travail qui offrira à nos employés en télécommunications syndiqués, dans les quatre provinces, un cadre de travail commun. Nous avons besoin d'une convention collective qui nous permettra de préserver notre capacité de servir notre clientèle, d'investir dans de nouvelles technologies et d'offrir à nos investisseurs un rendement concurrentiel. Nous sommes convaincus d'en arriver à un règlement qui soit équitable pour tous les intéressés. Bien que la reprise des négociations en juillet n'ait pas permis de trouver un terrain d'entente, nous continuons de travailler avec les médiateurs pour mettre un terme à l'arrêt de travail.

Entre-temps, notre priorité demeure le service à la clientèle et la gestion prudente de nos coûts et de nos flux de trésorerie. Notre société continue de constituer un placement attrayant, et nous croyons que la croissance des produits d'exploitation et des flux de trésorerie est indicative de sa valeur.

Le président-directeur général,



Jay Forbes

Le 29 juillet 2004

Points saillants financiers du deuxième trimestre

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Produits d'exploitation consolidés	525,6	517,3	1,6	1 030,0	1 018,2	1,2
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50,1	61,2	(18,2)	90,8	98,7	(8,1)
Résultat par action ordinaire lié aux activités poursuivies	0,36	0,42	(14,3)	0,65	0,67	(3,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en millions)</i>	132,7	138,7	(4,3)	133,0	139,0	(4,3)

Rapport de gestion

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Le rapport de gestion doit être lu avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes pour la période terminée le 30 juin 2004 et avec le rapport de gestion présenté dans notre rapport sur le premier trimestre de 2004 et notre rapport annuel de 2003. Le présent rapport de gestion est fondé sur des états financiers dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les informations supplémentaires se trouvent dans notre site Web d'entreprise, à l'adresse www.aliant.ca/fr, sous la rubrique «Rapports financiers». D'autres renseignements, dont la notice annuelle et d'autres documents d'information continue, se trouvent dans SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Dans le présent rapport de gestion, les termes «nous» et «Aliant» font référence à Aliant inc. ou à nos secteurs Télécommunications et Technologies de l'information.

Le présent document contient certaines déclarations et informations sur des circonstances et des faits futurs éventuels. Ces déclarations et informations prospectives sont assorties d'une réserve en raison des risques et des incertitudes inhérents aux prévisions en général et elles peuvent différer considérablement de nos résultats futurs réels. Se reporter aux rubriques «Risques et gestion des risques» et «Déclarations prospectives» pour plus de détails sur les risques et les incertitudes inhérents aux prévisions. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les déclarations prospectives du présent rapport de gestion présentent nos attentes au 29 juillet 2004, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion porte la date du 29 juillet 2004, date du dépôt en conjonction avec notre communiqué de presse annonçant nos résultats pour le deuxième trimestre de 2004. Les informations contenues dans le présent document sont à jour à cette date, sauf indication contraire.

Reclassement des résultats de l'exercice précédent

Lorsque c'est indiqué, les résultats de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. En règle générale, ces reclassements ont été effectués pour réaligner les produits d'exploitation compte tenu des nouveaux renseignements.

À PROPOS DE NOTRE ENTREPRISE

QUI NOUS SOMMES

Aliant est une société axée sur les technologies de l'information et des télécommunications établie dans le Canada atlantique. Nous exerçons nos activités dans deux secteurs, les Télécommunications et les Technologies de l'information.

Le secteur Télécommunications offre une gamme complète de services de transmission de la voix et des données, notamment des services locaux, des services interurbains, des services cellulaires, des services Internet et d'autres services tant sur les réseaux câblés que sans fil. Télécommunications Aliant inc. («Télécommunications Aliant»), notre filiale en propriété exclusive, est le principal fournisseur des services pour ce secteur et offre également des applications liées à la connaissance par l'entremise d'Innovatia Inc. («Innovatia»), filiale en propriété exclusive, de même que des services de publicité d'annuaire téléphonique par le truchement d'une participation de 87,1 % dans Aliant ActiMedia (une coentreprise).

RAPPORT DE GESTION

Les activités du secteur Technologies de l'information sont exercées par l'entremise de Xwave Solutions Inc. («xwave»), notre filiale en propriété exclusive. xwave livre des services dans les domaines de l'intégration de systèmes, des services d'infrastructure et des solutions matérielles en matière de produits à des clients de différents marchés spécialisés et géographiques.

PROGRESSION DE NOTRE STRATÉGIE POUR 2004

Notre stratégie axée sur la valeur offre la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution du domaine des affaires et des facteurs environnementaux, mais notre objectif premier, celui d'accroître la valeur pour nos actionnaires, demeure constant. La souplesse de notre stratégie a fait ses preuves tout au long du deuxième trimestre alors qu'un arrêt de travail légal, qui a été déclenché le 23 avril 2004 et a été observé par environ les deux tiers de nos employés de Télécommunications Aliant, nous a amenés à concentrer la plus grande part de nos efforts sur l'aspect du service à la clientèle de notre stratégie axée sur la valeur. Comme nous pensons d'abord aux clients, nous nous sommes assurés qu'ils continuent de recevoir la plus grande qualité de service possible pendant l'arrêt de travail. Néanmoins, pendant un trimestre, bien que nous nous soyons concentrés sur le service à la clientèle, nous avons été en mesure de faire progresser notre stratégie dans d'autres secteurs. L'arrêt de travail se poursuit et fait l'objet d'une analyse plus approfondie à la rubrique «Arrêt de travail».

Maximiser la valeur pour les actionnaires

Nous poursuivons notre stratégie de placement et persistons à innover en vue d'accroître la rentabilité. Bien que nos activités soient temporairement ralenties en raison de l'arrêt de travail en cours, nous continuons à progresser.

- Expansion continue de notre réseau Internet haute vitesse – Nous avons lancé environ 13 nouveaux sites Internet haute vitesse au cours du deuxième trimestre de 2004 grâce à notre participation au programme de services à large bande pour le développement rural et du Nord (le programme «BRAND») et à notre propre expansion des lignes d'abonnés numériques. Au 30 juin 2004, nos services Internet haute vitesse pénétraient dans 66 % des résidences du Canada atlantique contre 63 % au 30 juin 2003.
- Amélioration continue du service Internet – Grâce à notre alliance stratégique avec Microsoft, nous avons conclu une entente exclusive pour le Canada atlantique. Cette entente lie Sympatico.MSN.ca, la destination de contenu d'avant-garde la plus récente au niveau national et mondial, à notre contenu régional exclusif provenant d'Aliant.net, afin d'offrir une expérience en ligne exceptionnelle à nos clients d'Internet. Nous échafaudons ainsi sur notre relation avec Microsoft en vue de procurer à nos clients Internet une expérience de média numérique améliorée au moyen de services comme TV sur mon PC^{MC}.
- Expansion continue de notre service à l'essai «Wireless Fidelity» (Fidélité sans fil au Wi-Fi) – Nous avons ajouté une zone d'accès Internet sans fil à l'aéroport de St-John au Nouveau-Brunswick, ce qui porte à six le nombre d'emplacements qui offrent le service Wi-Fi. Ce service procure aux clients et voyageurs d'affaires un accès pratique à Internet, à leurs courriels et aux réseaux d'entreprises sans avoir recours à une connexion physique.
- Expansion continue de notre réseau sans fil numérique – Au cours du deuxième trimestre, nous avons terminé sept nouveaux sites numériques. Par conséquent, environ 85 % de la population du Canada atlantique avait accès à notre réseau sans fil numérique au 30 juin 2004, en hausse par rapport à 72 % au 30 juin 2003. La couverture de notre réseau de données fondé sur la technologie de transmission par hyperfréquences unique (1xRTT) continue à refléter notre réseau de transmission de la voix sans fil numérique.
- Développement continu du service Voix sur IP (VoIP) – Le développement des services VoIP, y compris les solutions fondées sur le lieu et en réseau se poursuit. Nos centres de démonstration à St-John et à Halifax présente notre solution VoIP en réseau et a accueilli plus de 25 de nos clients les plus importants dont la rétroaction est encourageante. Nous continuons à concevoir et à mettre en œuvre des services VoIP attrayants pour nos clients résidentiels et commerciaux.

Nous avons continué de consolider nos activités principales en nous dessaisissant des activités non stratégiques et en accroissant nos activités principales de façon rentable, surtout en ce qui a trait à notre secteur Technologies de l'information.

- Les efforts de restructuration entrepris en 2003 dans notre secteur Technologies de l'information consistent à rétablir la rentabilité, à améliorer la productivité, à réaligner la stratégie et à simplifier le modèle de fonctionnement des affaires. Notre stratégie s'articule autour d'une offre de solutions d'affaires axée sur trois secteurs d'activité : l'intégration des systèmes, les services liés à l'infrastructure et les solutions matérielles. Pour appuyer notre modèle d'affaires pour la consultation en matière de technologie de l'information, nous avons annoncé, le 4 juin 2004, la vente de notre service d'assistance Internet de Moncton à ClientLogic, chef de file mondial des services d'assistance téléphonique.

- Nous nous sommes concentrés sur l'obtention de nouvelles affaires correspondant à l'orientation stratégique prise par le secteur Technologies de l'information. Les contrats importants que nous concluons et livrons créent des activités de développement produites par des Canadiens de l'Atlantique pour des clients des marchés internationaux. Plus précisément, l'État de Virginie nous a demandé de lui fournir nos solutions d'intégration des systèmes pour le milieu carcéral, qui représente notre troisième client d'importance dans ce secteur et qui nous positionne avantageusement pour pénétrer de nouveaux territoires de compétence. Un autre projet majeur obtenu au cours du présent trimestre est un contrat de plusieurs millions de dollars visant la livraison de solutions pour la simulation de vol et la formation pour Airbus.
- Comme le secteur Technologies de l'information a commencé son programme de restructuration il y a environ douze mois, nous avons prouvé notre capacité à recentrer nos activités en vue d'accroître la productivité et la rentabilité. Les produits d'exploitation pour le premier semestre ont diminué, alors que les produits d'exploitation internes de notre secteur Télécommunications ont baissé de 14,0 % en raison du réalignement des rôles et des mesures d'amélioration de la productivité au sein des deux secteurs. Cette baisse a été en partie compensée par une augmentation de 3,1 % des produits d'exploitation provenant des clients externes, découlant de notre stratégie de croissance selon notre nouveau modèle d'affaires. En outre, les charges d'exploitation depuis le début de l'exercice ont diminué de 16,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, reflétant l'incidence positive du programme de restructuration. Depuis le lancement de ce programme, le deuxième trimestre de 2004 représente le troisième trimestre consécutif de croissance rentable de notre secteur Technologies de l'information. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, le bénéfice net s'est établi à 3,7 millions de dollars, une hausse de 8,0 millions de dollars par rapport à la même période de 2003.

Comme nous avons dégagé de solides résultats par action et flux de trésorerie tirés de l'exploitation au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons pu enrichir nos investisseurs par les activités suivantes :

- le versement d'un dividende trimestriel de 0,275 \$ par action ordinaire aux actionnaires inscrits le 15 juin 2004;
- le rachat et l'annulation de 847 168 actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires («offre publique de rachat») au cours du trimestre terminé le 30 juin 2004.

Se reporter à la rubrique «Gestion financière et gestion des capitaux» du présent rapport pour une analyse complète des dividendes et des progrès réalisés relativement à l'offre publique de rachat.

Penser d'abord au client

Bien que nous poursuivions nos activités malgré un arrêt de travail, notre réputation à l'égard du service de grande qualité que nous offrons et la passion que nous y mettons nous a valu de conclure plusieurs nouveaux contrats avec d'importants clients d'affaires au cours du trimestre, parmi lesquels :

- une entente de cinq ans avec la Dalhousie University en vue d'installer et d'offrir le service local et Bell ExpressVu dans 2 700 résidences universitaires;
- un contrat de trois ans à l'égard de services Internet, conclu avec cinq universités du Nouveau-Brunswick;
- un contrat de services interurbains de quatorze mois avec Terre-Neuve-et-Labrador;
- un contrat additionnel avec une grande municipalité pour l'achat et la mise à niveau de Trunk Mobile Radios, représentant d'importants nouveaux produits d'exploitation;
- des contrats de vente privilégiés avec deux des plus grandes sociétés de gestion d'immeubles résidentiels de la Nouvelle-Écosse, représentant environ 3 500 appartements.

Des contrats de cette nature démontrent la valeur que nous apportons à nos clients et jouent un rôle-clé dans notre réussite à long terme.

Notre succès est également fonction de notre capacité d'offrir à nos clients des choix par l'entremise de nos Forfaits valeur d'Aliant, étant donné que ces forfaits garantissent à nos clients qu'ils reçoivent la valeur et les services dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Au cours du premier trimestre de 2004, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le «CRTC» ou la «commission») a établi que certains de nos Forfaits valeur (qui offrent des regroupements de certains services réglementés et non réglementés aux clients résidentiels) exigent son approbation. Nous avons réagi en apportant les modifications nécessaires afin d'assurer que ces Forfaits valeur sont conformes à la réglementation régissant les regroupements. Le 7 juillet 2004, le CRTC a analysé ces modifications dans le cadre d'une plainte déposée par un concurrent et a conclu que notre façon de vendre nos Forfaits valeur respectait la réglementation régissant les regroupements. Nous nous sommes réjouis de cette décision, étant donné qu'elle nous permet de continuer à offrir nos forfaits actuels à nos clients et de préserver les produits d'exploitation qu'ils dégagent.

En mai 2004, nous sommes devenus la première société de télécommunications canadienne à prendre activement position contre le «piratage de modem», dans le but d'assurer à nos clients une protection additionnelle. Le piratage de modem se produit lorsque un logiciel téléchargé par inadvertance provoque le débranchement d'un modem (le plus souvent un modem à composition automatique ou un modem télécopieur) d'une connexion locale et son rebranchement à un numéro de téléphone interurbain international à des tarifs variant d'environ 2 \$ à 7 \$ la minute. Notre réaction a été de bloquer l'accès direct à cinq pays et d'aider nos clients à retracer le logiciel en cause et à le retirer. Depuis que nous avons mis en place ces mesures, nous avons réduit de façon remarquable le nombre d'incidents liés au piratage de modem pour nos clients.

Les efforts que nous déployons pour satisfaire aux besoins de nos clients pendant l'arrêt de travail temporaire sont accueillis favorablement. Des sondages d'opinion menés auprès du public tout au long du deuxième trimestre indiquent que la plupart de nos clients sont satisfaits de la façon dont nous maintenons le service pendant l'arrêt de travail temporaire, ce qui nous rassure sur la fidélité de nos clients. Nous entretenons d'excellentes relations avec nos clients et nous apprécions leur confiance en nos produits et services.

Simplifier les processus internes

La simplification de nos processus et systèmes internes nous permet de mieux servir nos clients et de réduire nos coûts. Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons continué à miser sur des mesures visant à améliorer notre structure de coûts :

- Nous avons mis en œuvre la conversion de notre plate-forme de facturation des services sans fil afin de mieux servir plus de 700 entreprises clientes de nos services mobiles à l'échelle nationale. Cette conversion a amélioré la facturation de données du 1xRTT et du BlackBerry^{MC} procurant un format de facturation facile à consulter et une fonctionnalité fondée sur Windows pour l'utilisateur;
- Nous avons continué à faire des progrès remarquables dans le développement et l'utilisation de canaux de transactions électroniques. L'adoption rapide de notre plate-forme d'approvisionnement électronique par nos employés et nos fournisseurs les plus importants a entraîné des volumes d'achat électronique quatre fois plus élevés que ceux de la même période de 2003. En outre, nous avons étendu notre utilisation du transfert électronique de fonds pour le paiement d'une grande partie de nos factures de comptes créditeurs;
- Nous avons continué à recenser les améliorations à apporter aux processus et apportons les modifications nécessaires, le cas échéant, pour faciliter les choses pour nos clients. Nous reprenons toutes les idées qui sont émises pendant l'arrêt de travail, dans le but de compléter notre programme de transformation déjà exhaustif. Nous tenons notre promesse de simplicité envers nos clients.

Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement des employés

En raison de l'arrêt de travail, les employés qui assument de nouvelles responsabilités ont dû recevoir une formation sur place intensive. Ces employés développent une plus grande compréhension de notre société dans son ensemble grâce à leur expérience pratique dans nos divers secteurs d'exploitation.

Nous reconnaissons que cet arrêt de travail est exigeant pour tous nos employés. Lorsque nous reprendrons le travail en tant qu'équipe, nous aiderons nos employés à assimiler ces expériences et ces sentiments au moyen d'ateliers interactifs et de séances de consultation, au besoin. Ces séances couvriront les programmes existants de santé et bien-être d'Aliant et comprendront notre programme proactif d'aide aux employés.

ARRÊT DE TRAVAIL

Le 23 avril 2004, nous avons déposé une offre conditionnelle, que nous croyons être juste, équilibrée et raisonnable pour tous les intéressés. L'offre a été rejetée par le Council of Atlantic Telecommunication Unions («CATU») qui représente environ 4 300 employés syndiqués de Télécommunications Aliant, et un arrêt de travail légal a été déclenché. Par conséquent, nous avons immédiatement mis en place notre plan global de poursuite des activités. Nous fonctionnons actuellement avec les quelque 2 200 employés restants, la plupart d'entre eux étant directement au service de nos clients.

Nous nous efforçons de procurer tous les services à nos clients en temps opportun, toutefois, certains retards sont inévitables du fait des ressources limitées et des interruptions de services imprévus. Notre charge de travail est établie en tenant compte des priorités visant à assurer la permanence des services d'urgence et la restauration des services hors d'usage pour nos clients de façon à ne pas menacer la sécurité publique. Compte tenu de ces priorités, l'installation de nouveaux services a subi certains retards, ainsi que la réponse à d'autres demandes de clients. Nous admettons ouvertement auprès de nos clients que certains retards sont à prévoir et les invitons à communiquer avec des détaillants autorisés d'Aliant ou à utiliser le site www.aliant.net pour mener leurs opérations commerciales courantes.

Nous apprécions le soutien continu de nos clients et avons pris de nouvelles dispositions pour accroître la satisfaction de la clientèle. Notamment, nous levons les frais de service, quand les règlements du CRTC le permettent, en reconnaissance des retards de service et nous continuons à offrir des promotions spéciales aux clients. Ces promotions comprennent divers éléments allant des téléphones sans fil assorti d'un nombre illimité d'appels locaux à des prix spéciaux sur l'Internet à très haute vitesse aux appels interurbains qui permettent aux clients de faire des appels le soir et la fin de semaine partout au Canada et aux États-Unis, pour seulement neuf cents la minute.

Nos données statistiques liées à l'exploitation pour le deuxième trimestre de 2004 sont demeurées solides, soutenant le fait que nos clients croient en la qualité et la fiabilité de nos produits et services. Notre clientèle des services sans fil et Internet a augmenté de respectivement 10,4 % et 7,7 %, par rapport à la même période de 2003. Notre clientèle des services d'accès au réseau n'a baissé que de 1,2 %, en regard de la même période de l'exercice précédent, ce qui correspond à la tendance constatée au cours des 24 derniers mois.

Financièrement, nous estimons que l'arrêt de travail a eu des répercussions défavorables sur nos résultats d'exploitation d'environ 21 millions de dollars, soit 13 millions après impôts sur les bénéfices, pour le trimestre terminé le 30 juin 2004. Ceci comprend une incidence sur les produits d'exploitation évaluée à environ 9 millions de dollars, liée à la baisse des produits d'exploitation tirés des frais de service en raison de la diminution des nouvelles installations, de la chute des ventes de produits, de la réduction de la tarification des interurbains ainsi qu'au ralentissement de la croissance des services de données et de l'Internet. La baisse correspondante du coût lié aux produits d'exploitation a contrebalancé en partie l'augmentation des charges d'exploitation, les charges ayant une incidence nette d'environ 12 millions de dollars. Au début de l'arrêt de travail, certains coûts initiaux ont dû être engagés pour former et équiper nos employés à l'égard de leurs nouveaux rôles. En outre, compte tenu des quelque 40 actes de sabotage qui ont eu lieu, des frais supplémentaires ont dû être engagés afin de protéger notre infrastructure de communications contre le vandalisme et d'assurer la sécurité de nos employés. Il est d'une importance primordiale pour nous de réparer le réseau, de protéger nos actifs physiques et de garantir à nos employés un accès sécuritaire à nos édifices et à notre matériel afin de servir nos clients et nous continuerons de prendre les mesures appropriées pour nous assurer que les Canadiens de l'Atlantique reçoivent des services de télécommunications de qualité.

Bien que l'arrêt de travail ait eu une incidence défavorable sur nos résultats financiers, notre rentabilité sous-jacente demeure solide. En regard du trimestre terminé le 30 juin 2003, les produits d'exploitation du deuxième trimestre de 2004 se sont accrus de 1,6 %, induits par la croissance des produits d'exploitation tirés des services sans fil et de l'Internet de respectivement 16,8 % et 14,1 %. Cette croissance des produits d'exploitation, conjuguée à une gestion efficace des charges d'exploitation afin de contenir les coûts et d'améliorer la productivité, a dégagé un bénéfice par action de 0,36 \$ et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation de 111,2 millions de dollars. Nous avons continué à investir dans des projets d'immobilisations afin de soutenir notre réseau et la croissance future des produits d'exploitation en y consacrant 44,7 millions de dollars au cours du deuxième trimestre.

Le maintien de l'intégrité que nous avons bâti autour de la présentation de l'information financière est d'une importance capitale pour nous tout au long de l'arrêt de travail. À cette fin, nous contrôlons constamment le respect des processus et des contrôles établis, et dans certains cas, des processus additionnels ont été mis en place afin d'assurer que la production d'une présentation de l'information financière de la plus grande qualité soit maintenue.

Nous continuons à conserver un solide bilan et une grande souplesse financière, ce qui nous a valu la confirmation de nos cotes de solvabilité par les agences de notation au cours du deuxième trimestre de 2004.

Nous sommes déterminés à conclure une convention avec nos employés syndiqués, qui assurera la viabilité à long terme de la société et préservera notre rôle de catalyseur économique dans le Canada atlantique. Nous avons continué à travailler avec les médiateurs fédéraux tout au long de l'arrêt de travail et avons exprimé notre volonté de poursuivre les négociations à tout moment. Bien que nous ayons dépassé les attentes opérationnelles que nous avons fixées dans notre plan de poursuite des activités, nous souhaitons avec impatience la réunification de notre société et la reprise de nos activités d'exploitation normales.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Voici un rapport succinct sur nos résultats d'exploitation consolidés pour les trimestre et semestre terminés le 30 juin 2004 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Télécommunications						
Services locaux	188,5	192,6	(2,1)	376,8	382,6	(1,5)
Services interurbains	88,1	97,8	(9,9)	180,2	198,6	(9,3)
Services sans fil	94,0	80,4	16,8	180,5	153,6	17,5
Internet	30,2	26,5	14,1	59,2	51,9	14,1
Autres produits d'exploitation	65,3	66,7	(2,1)	102,0	107,2	(4,9)
	466,1	464,0	0,5	898,7	893,9	0,5
Technologies de l'information						
Services de TI	52,1	56,9	(8,4)	106,1	113,4	(6,4)
Solutions matérielles	33,1	27,7	19,5	77,6	74,2	4,6
	85,2	84,6	0,7	183,7	187,6	(2,1)
Divers et éliminations	(25,7)	(31,3)	17,9	(52,4)	(63,3)	17,2
Produits d'exploitation consolidés	525,6	517,3	1,6	1,030,0	1,018,2	1,2

Le secteur Télécommunications a généré un accroissement de 0,5 % des produits d'exploitation, en glissement annuel, au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2004, induit par une solide croissance des services sans fil et Internet. L'incidence des décisions réglementaires et des changements de comportement de la clientèle en réponse à l'environnement concurrentiel et aux avancées technologiques continue à avoir des répercussions négatives sur les produits d'exploitation tirés des services locaux et des services interurbains et sur les autres produits, atténuant la croissance globale des produits d'exploitation. L'arrêt de travail a également eu un effet défavorable sur le deuxième trimestre de 2004 d'un montant estimatif de 9 millions de dollars en raison de la réduction du nombre de nouvelles installations de services, d'une baisse des ventes de produits, des retards dans l'activation des services Internet et sans fil et les promotions additionnelles de services interurbains.

Les produits d'exploitation du secteur Technologies de l'information pour le deuxième trimestre de 2004 ont été légèrement plus élevés que ceux de la même période de 2003, mais ils sont quelque peu inférieurs lorsque l'on compare ceux du premier semestre de 2004 à ceux du semestre correspondant de 2003. Les ventes internes ont diminué de façon constante tout au long de 2004 en regard de 2003 en raison du réalignement des rôles et de l'application des mesures de productivité avec le secteur Télécommunications. Les ventes externes ont continué à croître en 2004 par rapport à 2003 surtout grâce aux contrats liés aux solutions matérielles. Toutefois, la croissance des nouveaux produits d'exploitation découlant des perspectives conjointes de commercialisation du secteur Télécommunications a été plus faible que prévu en raison de la diminution des activités pendant l'arrêt de travail. Depuis le début de l'exercice, les ventes externes ont augmenté de 3,1 % en regard de 2003, alors que le deuxième trimestre de 2004 a connu une croissance de 8,2 % par rapport à la même période de 2003.

Produits d'exploitation tirés des services locaux

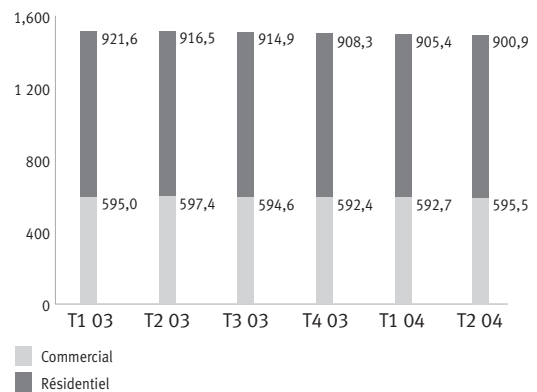
Les produits d'exploitation tirés des services locaux proviennent du service d'accès au réseau (SAR), des fonctions de service amélioré, de l'accès aux données, des paiements de contribution, des paiements des concurrents, des locations d'appareils téléphoniques, de l'utilisation des téléphones publics et des frais de service.

Les produits d'exploitation tirés des services locaux ont baissé de 2,1 % au cours du deuxième trimestre et de 1,5 % au cours du premier semestre par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. La baisse des produits d'exploitation du deuxième trimestre de 2004 est plus importante que la baisse survenue pendant le premier trimestre en partie à cause de l'incidence négative de l'arrêt de travail. De manière générale, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux découle essentiellement de la concurrence, de la variation des besoins des clients en matière de communications et des répercussions sur l'exercice en cours des décisions réglementaires rendues au cours d'années antérieures par le CRTC. Afin d'atténuer ces répercussions sur les produits d'exploitation tirés des services locaux, nous avons cherché à maximiser notre programme de maintien de la clientèle, en créant de nouvelles sources de revenus liées à l'accès aux données et en commercialisant activement les fonctions de service amélioré.

Les produits d'exploitation tirés des SAR, qui représentent plus de la moitié de la totalité des produits d'exploitation tirés des services locaux, ont régressé de 2,0 % au cours du deuxième trimestre de 2004 par rapport au deuxième trimestre de 2003. Bien que nous ayons connu une diminution de 1,7 % de notre clientèle résidentielle des SAR par rapport à l'exercice précédent, le taux de pertes nettes de clients résidentiels des SAR au profit de nos concurrents a chuté de 29,4 % au cours du deuxième trimestre de 2004 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Étant donné la concurrence de plus en plus vive sur le marché, les restrictions réglementaires sur les promotions visant à reconquérir la clientèle et la restriction maintenue à l'égard du groupage de services et de l'association des services locaux à d'autres services non réglementés à l'intérieur de forfaits continuent d'avoir une incidence négative sur notre clientèle résidentielle des SAR. En outre, de plus en plus de Canadiens des provinces de l'Atlantique choisissent des services comme les services cellulaires, le courriel, la messagerie instantanée et la messagerie textuelle pour compléter ou remplacer les services de télécommunications traditionnels. Les activités liées aux SAR ont régressé de 0,3 %. Cette régression est attribuable à la perte de clients au profit des concurrents, particulièrement la perte d'un client important à la fin de 2003 en raison d'une décision réglementaire. Ces pertes de clientèle commerciale des SAR ont été compensées en partie par une croissance du côté des petites et moyennes entreprises. Les SAR résidentiels et commerciaux ont subi une baisse combinée de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons ciblé nos efforts sur le maintien de la clientèle en continuant à miser sur le service à la clientèle et sur la promotion de nos forfaits valeur du service local et des groupages de services locaux.

Clients des services d'accès au réseau câblé

En milliers



Au 30 juin 2004, notre clientèle résidentielle des SAR avait baissé de 1,7 % par rapport au 30 juin 2003, ce qui a contribué à un recul de 1,2 % du total de la clientèle des SAR sur douze mois.

Les produits d'exploitation tirés des services locaux autres que les SAR ont également reculé, bien que dans une moindre mesure. Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons continué à sentir l'incidence négative de la décision de plafonnement des prix prise au cours de l'exercice précédent par le CRTC sur les paiements de contribution et les paiements des concurrents, de la baisse des produits d'exploitation attribuable à la réduction de la location mensuelle d'appareils téléphoniques, les clients ayant choisi d'acheter plutôt que de louer leur appareil téléphonique et de la diminution des produits d'exploitation tirés des frais de service découlant de la baisse du nombre de nouvelles installations effectuées pendant l'arrêt de travail.

La forte croissance des produits d'exploitation tirés des services d'accès aux données et des fonctions de service amélioré s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre de 2004 et a contrebalancé les incidences défavorables qu'ont connu les autres secteurs. Les produits d'exploitation tirés des services d'accès aux données ont progressé de 7,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2003, en raison des tout nouveaux services d'accès aux données, comme la transmission à large bande, en dépit de l'incidence négative de la décision prise au cours de l'exercice précédent par le CRTC à l'égard du plafonnement des prix qui nous a obligés à réduire nos tarifs d'accès aux données. Les produits d'exploitation tirés des fonctions de service amélioré se sont accrus de 4,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2003 étant donné que les clients ont choisi d'ajouter des fonctions à leur service de base local de façon individuelle ou par l'entremise de leurs forfaits valeur de services locaux.

Produits d'exploitation des services interurbains

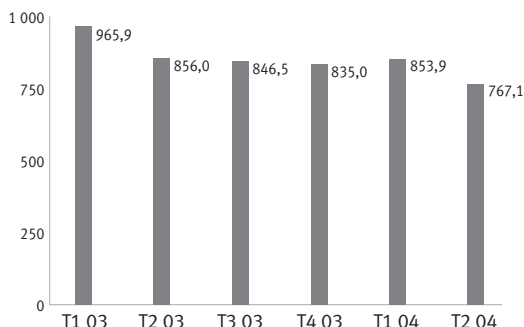
Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation du service interurbain, du service de réseaux de données et des appels interurbains entrants.

La chute des produits d'exploitation tirés des services interurbains se poursuit sur un marché concurrentiel, comme le démontre la baisse des produits d'exploitation de 9,9 % pour le deuxième trimestre de 2004 et de 9,3 % pour le premier semestre de 2004 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. La chute des produits d'exploitation s'est accentuée après le premier trimestre de 2004 en partie en raison de l'incidence additionnelle des mesures que nous avons prises pendant l'arrêt de travail, en particulier la promotion de tarifs réduits à la minute. Une réduction des tarifs assortie d'une baisse des minutes d'appel interurbain et d'une diminution de la clientèle ont entraîné une dégringolade des produits d'exploitation tirés de la transmission de la voix. Les produits d'exploitation tirés de la transmission de données ont continué à régresser étant donné

que des clients importants ont réduit ou rationalisé leurs besoins en matière de circuits de données. Les produits d'exploitation tirés des appels interurbains entrants ont aussi baissé du fait de la diminution des tarifs exigée par le CRTC. Toutefois, cette baisse a été compensée par les économies en ce qui concerne les charges liées aux appels interurbains entrants réalisées relativement aux appels de nos abonnés vers d'autres régions.

Minutes d'appels interurbains

Volumes en millions



Au deuxième trimestre de 2004, les volumes de minutes d'appel interurbain ont reculé de 10,4 % en regard du deuxième trimestre de 2003. Ce recul découle en partie de notre décision de plafonner les minutes pour certains forfaits illimités à l'intention de la clientèle résidentielle en 2003 et de notre environnement concurrentiel.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons lancé une promotion des services interurbains, dans le cadre général de notre stratégie de maintien de la clientèle, qui comprend une offre promotionnelle de neuf cents la minute pour les clients résidentiels et de 8,5 cents la minute pour les petites et moyennes entreprises. Bien que les minutes d'appel interurbain aient continué à décroître, la diminution, qui a été de 10,2 % entre les premier et deuxième trimestres de 2004, s'est résorbée par rapport à la diminution de 11,4 % de la période comparable de 2003.

Les minutes d'appel interurbain résidentiels ont fléchi étant donné que le nombre de clients a régressé, que les services sans fil et Internet remplacent de plus en plus l'interurbain et que nos plans de services ont été restructurés en 2003. Les composantes de la restructuration, comme le plafonnement des minutes pour certains forfaits illimités, nous ont permis d'optimiser l'utilisation de notre réseau, d'améliorer la rentabilité dans ce secteur et de limiter les investissements en immobilisations de capitaux supplémentaires dans un segment de marché difficile.

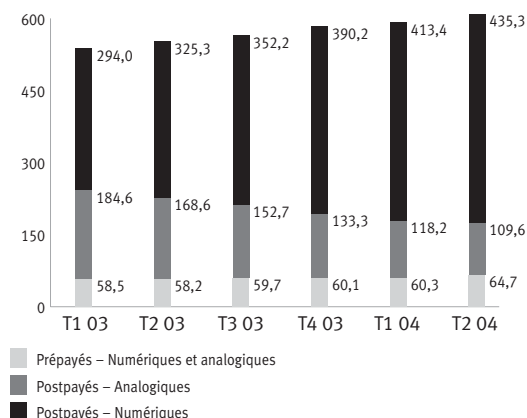
Pour ce qui est des appels interurbains de la clientèle commerciale, la pression concurrentielle et un ralentissement d'activité des centres de contact ont mené à une réduction des minutes d'appel interurbain de cette clientèle et ont eu une incidence négative sur l'ensemble des produits d'exploitation tirés du service interurbain commercial. Nous continuons de réagir activement à la concurrence par des offres qui répondent aux besoins changeants de nos clients, ce qui s'est traduit par la signature de nouveaux contrats de services interurbains avec des clients commerciaux au cours du deuxième trimestre de 2004, comme il a été mentionné plus haut.

Produits d'exploitation tirés des services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services cellulaires, de services de téléavertissement et de services mobiles.

Clients des services cellulaires

En milliers



Au 30 juin 2004, le nombre de clients des services cellulaires s'était accru de 10,4 % en regard du 30 juin 2003. Ce résultat comprend une croissance de 36,2 % des services numériques et de 10,3 % des services postpayés.

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2004 ont augmenté de respectivement 16,8 % et 17,5 % en regard des périodes correspondantes de 2003. En raison de notre solide position sur le marché, les résultats du deuxième trimestre n'ont pratiquement pas été touchés par l'arrêt de travail. Notre engagement à offrir le réseau cellulaire et de données le plus étendu et le plus fiable du Canada atlantique nous a permis d'accroître notre clientèle des services numériques de 36,2 % par rapport à l'exercice antérieur. Au 30 juin 2004, environ 85 % de la population canadienne des provinces de l'Atlantique avait accès à notre réseau sans fil numérique et 1xRTT, en hausse par rapport à une couverture d'environ 72 % des services sans fil numériques à la même date de l'exercice précédent.

D'un exercice sur l'autre, la croissance de la clientèle est demeurée forte, à 10,4 %, puisque nous avons la couverture sans fil numérique la plus étendue du Canada atlantique et que, soutenus par un réseau de détaillants qui offre un vaste choix de combinés à des tarifs concurrentiels, nous poursuivons notre expansion dans de nouveaux secteurs de services. Nous avons mené des campagnes de marketing réussies dans divers marchés au cours du deuxième trimestre de 2004.

Globalement, les activations nettes ont progressé de 17,9 % par rapport au deuxième trimestre de 2003. Notre taux de roulement s'est amélioré de 15,8 % par rapport à la période comparable de l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique par une croissance de la clientèle des contrats à long terme, induite par la mise à niveau du matériel et les programmes incitatifs du service à la clientèle axés sur le maintien de la clientèle.

Sans fil – Statistiques

Pour les périodes terminées les 30 juin	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Mensuel – Produits d'exploitation moyens par client (en dollars)						
Postpayés	54,24	51,04	6,3	52,55	49,05	7,1
Prépayés	10,85	9,22	17,7	10,26	8,60	19,3
Total	49,72	46,52	6,9	48,19	44,68	7,9
Mensuel – Utilisation moyenne en minutes par client	272	247	10,1	255	231	10,4
Taux de roulement	1,23 %	1,46 %	(15,8)	1,26 %	1,43 %	(11,9)

La croissance de 6,9 % du total des produits d'exploitation moyens par client pour le deuxième trimestre de 2004 par rapport à la même période de l'exercice précédent résulte d'une augmentation de l'utilisation moyenne en minutes, de l'accroissement des clients qui adoptent des offres de combinaison de fonctions, du pourcentage accru de clients qui optent pour des services numériques et d'une augmentation de l'utilisation des services de données. Les clients des services numériques génèrent des produits d'exploitation moyens mensuels par client plus élevés que ceux des services analogiques, tout comme les clients des services postpayés dégagent des produits d'exploitation moyens mensuels par client plus élevés que ceux des services prépayés. Nos clients des services numériques ont augmenté de 36,2 % par rapport à l'exercice précédent et représentent 74,2 % de notre clientèle de services cellulaires en regard de 60,2 % pour la même période en 2003. À 89,4 %, la proportion des services postpayés continue de dominer le secteur.

Produits d'exploitation tirés des services Internet

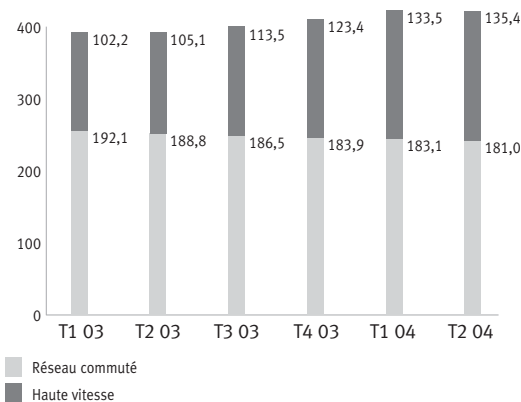
Les produits d'exploitation tirés des services Internet proviennent des services haute vitesse et des services de réseau commuté sur les marchés résidentiels et commerciaux, et comprennent des services améliorés, comme Musique sur mon PC^{MC} et le Coupe-feu personnel.

Les produits d'exploitation des services Internet continuent d'afficher d'excellents résultats, ayant connu une solide croissance de 14,1 % pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2004 en regard des mêmes périodes de 2003. Ces résultats s'expliquent par une augmentation de la clientèle, l'accroissement des produits d'exploitation moyens mensuels par client et le ralentissement du taux de roulement.

Notre clientèle Internet s'est accrue de 7,7 % par rapport au deuxième trimestre de 2003, incluant une croissance de 28,8 % de notre clientèle des services haute vitesse. Nous avons été en mesure de générer la croissance de la clientèle grâce à des offres de lancement alléchantes, des offres de services à valeur ajoutée, des services haute vitesse spécialisés et une expansion de la couverture de notre réseau haute vitesse. Le plus récent service à valeur ajoutée, le service Internet à très haute vitesse a reçu un accueil favorable de la part des clients depuis son lancement à la fin du premier trimestre de l'exercice. Au 30 juin 2004, notre service Internet haute vitesse desservait 66 % des foyers du Canada atlantique, en hausse par rapport à 63 % au 30 juin 2003, et l'expansion se poursuit, malgré un ralentissement provoqué par l'arrêt de travail actuel.

Clients des services Internet

En milliers



Au 30 juin 2004, notre clientèle Internet s'était accrue de 7,7 % en regard du 30 juin 2003, incluant une croissance de 28,8 % de notre clientèle des services haute vitesse. Cette croissance continue s'explique par notre tarification concurrentielle, nos services à valeur ajoutée et l'expansion de notre réseau.

Internet – Statistiques

Pour les périodes terminées les 30 juin	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Mensuel – Produits d'exploitation moyens par client (en dollars)						
Réseau commuté – résidentiel*	20,18	19,77	2,1	19,93	19,57	1,8
Haute vitesse – résidentiel*	33,76	34,67	(2,6)	33,62	34,36	(2,2)
Réseau commuté – commercial	44,23	44,36	(0,3)	44,86	44,07	1,8
Haute vitesse – commercial	102,93	93,44	10,2	100,71	92,50	8,9
Taux de roulement	1,70 %	2,10 %	(19,0)	1,90 %	2,00 %	(5,0)

* Cette statistique a été retraitée pour inclure les produits d'exploitation des services améliorés. Ce retraitement s'est avéré nécessaire pour respecter la nouvelle norme sectorielle exigeant l'inclusion de tous les produits d'exploitation tirés des services Internet au consommateur dans le calcul des produits d'exploitation moyens par client.

Les initiatives de gestion active du taux de roulement et les programmes d'amélioration des produits d'exploitation moyens par client ont aussi aidé à maintenir la forte croissance de la clientèle et des produits d'exploitation. En glissement annuel, les services Internet commerciaux ont connu une progression considérable des produits d'exploitation moyens par client, alors que les services Internet au consommateur sont restés relativement stables. L'augmentation des produits d'exploitation moyens par client commercial est attribuable à l'expansion des services de sécurité et à leur popularité, à la restructuration des prix de diverses catégories de produits et à une utilisation accrue. Le fait d'avoir réussi à attirer de nouveaux clients au moyen de programmes promotionnels a eu, à court terme, une incidence minimale sur les produits d'exploitation moyens par client des services haute vitesse, mais offrira à long terme les avantages d'une plus vaste clientèle. Le taux de roulement reste faible et semble s'améliorer d'un exercice sur l'autre alors que nous continuons à nous concentrer sur la gestion de la fidélisation. La poursuite des programmes de maintien des clients, notamment les bulletins de fidélisation et l'accent mis sur les contrats à long terme, ainsi que l'intégration d'offres Internet à nos autres gammes de produits, ont permis de réduire le taux de roulement dans les services Internet.

Autres produits d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Produits	26,5	26,7	(0,7)	51,7	51,3	0,8
Annuaire	28,0	26,1	7,3	30,0	27,9	7,5
Innovatia	6,4	6,6	(3,0)	12,4	12,2	1,6
Divers	4,4	7,3	(39,7)	7,9	15,8	(50,0)
Autres produits d'exploitation	65,3	66,7	(2,1)	102,0	107,2	(4,9)

Les autres produits d'exploitation ont diminué de 2,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2003, malgré de solides produits d'exploitation tirés de la vente d'annuaires. Les produits tirés de la vente d'annuaires ont augmenté reflétant les efforts intenses de commercialisation et l'engagement des annonceurs à l'égard de ce véhicule publicitaire. Comme par les exercices antérieurs, une grande partie de nos produits d'exploitation tirés de la vente d'annuaires, depuis le début de l'exercice, a été constatée pendant le deuxième trimestre, qui coïncide avec la période de publication de certains de nos annuaires les plus volumineux. Les ventes de produits ont été inférieures aux prévisions pour le deuxième trimestre de 2004, surtout en raison de l'arrêt de travail. Les produits d'exploitation divers ont diminué en raison de la baisse des taux de pénalité pour les paiements en retard reliée au déclin des taux d'intérêt et au recul des produits tirés des circuits de diffusion privés par rapport à l'exercice 2003 où d'importants événements avaient été diffusés.

Produits d'exploitation tirés des services de TI

Les services de TI comprennent l'intégration de systèmes, la conception de logiciels, ainsi que les services d'infrastructure et autres services de consultation en TI.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, les produits d'exploitation tirés des services de TI ont diminué de 4,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2003, les services offerts aux clients externes ayant baissé de 3,7 millions de dollars. Cette diminution s'explique par la cession du centre d'assistance Internet au cours du deuxième trimestre et un léger ralentissement de la croissance des nouveaux produits d'exploitation causé par une diminution des perspectives conjointes de commercialisation du secteur Télécommunications pendant l'arrêt de travail. Les produits d'exploitation tirés des services de TI générés à l'interne ont reculé de 1,1 million de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2003, la collaboration constante avec les secteurs des Télécommunications ayant donné lieu à des économies par suite du réalignement des rôles et la mise en œuvre de mesures d'amélioration de la productivité. Depuis le début de l'exercice, la baisse des produits d'exploitation internes représente 4,6 millions de dollars de la diminution de 7,3 millions de dollars des produits d'exploitation tirés des services de TI.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, xwave a renouvelé des contrats avec des clients existants et a conclu des contrats avec de nouveaux clients, dont l'État de la Virginie et Airbus. Ces contrats aideront à faire progresser les produits d'exploitation tirés des services de TI dans le futur.

Produits d'exploitation tirés des solutions matérielles

Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles comprennent la vente d'ordinateurs, d'accessoires et de logiciels.

Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles ont connu un solide rendement au cours du deuxième trimestre de 2004, progressant de 5,4 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2003, malgré une baisse de 2,9 millions de dollars des ventes internes découlant du ralentissement des activités d'approvisionnement de notre secteur Télécommunications. Cette augmentation de 8,3 millions de dollars des ventes externes s'explique par l'accroissement des ventes en Ontario dans les secteurs privé et public. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation de 6,8 millions de dollars des produits d'exploitation externes a été contrebalancée par une baisse de 3,4 millions de dollars des produits d'exploitation internes.

COÛT DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Coût des produits d'exploitation	69,2	64,6	7,1	143,7	148,0	(2,9)

La hausse des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles des Technologies de l'information pour le deuxième trimestre de 2004 en regard de la même période de 2003 a entraîné une augmentation correspondante des coûts des produits d'exploitation. Au cours du deuxième trimestre de 2004, les résultats ont également été influencés par l'amélioration des marges sur les ventes de produits et, tout au long de 2004, par un repli des coûts de résiliation liés à notre portefeuille de services interurbains et par des paiements moins élevés au fonds national de contribution en regard de 2003.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Télécommunications	231,3	201,1	15,0	444,2	401,5	10,6
Technologies de l'information	49,0	57,8	(15,2)	100,9	120,6	(16,3)
Divers et éliminations	(19,0)	(27,5)	(30,9)	(39,8)	(54,8)	(27,4)
Charges d'exploitation consolidées	261,3	231,4	12,9	505,3	467,3	8,1

Les charges d'exploitation ont augmenté au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2004 par rapport aux mêmes périodes de 2003 en raison de la croissance des activités des services sans fil, de l'incidence de l'arrêt de travail sur le trimestre visé et de l'augmentation de la charge liée aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Cette augmentation a été en partie neutralisée par une diminution importante des coûts liés à xwave à mesure que les activités de restructuration ont été réalisées. Les coûts éliminés par la consolidation ont baissé surtout parce que nos deux secteurs d'exploitation effectuent des opérations entre eux à des tarifs commerciaux qui ont été renégociés. L'autre facteur notable est l'absence de comptes et d'opérations réciproques en 2004 concernant des opérations avec des entités qui ont été cédées en 2003.

Les charges d'exploitation de notre secteur Télécommunications, compte non tenu de la charge liée aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui est traitée ci-dessous, ont grimpé de 25,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 31,7 millions de dollars pour le premier semestre en comparaison des mêmes périodes de l'exercice précédent. La croissance des services sans fil a engendré une montée correspondante des charges d'exploitation de 6,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2004 et de 10,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2004, qui sont liées aux commissions, aux subventions, aux coûts des téléphones cellulaires et des accessoires et aux mesures prises pour soutenir une progression du service à la clientèle. L'arrêt de travail en cours a entraîné des coûts d'exploitation additionnels d'environ 16,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre, surtout pour satisfaire aux exigences de sécurité et effectuer les réparations des biens nécessaires pour poursuivre les activités avec le moins d'interruption possible. Ces coûts ont atteint un sommet pendant le premier mois de l'arrêt de travail alors que nous devions former, équiper et déplacer les employés en fonction de leurs rôles dans le cadre du service à la clientèle et avant que nous réussissions à obtenir les injonctions qui ont servi à stabiliser l'environnement pour les membres du personnel. La mutation de quelque 80 employés du secteur Technologies de l'information au secteur Télécommunications en juillet 2003, conjuguée aux rajustements de salaires annuels normaux, a contribué à l'augmentation de 6,8 millions de dollars des salaires et avantages sociaux pour le deuxième trimestre 2004 et de 10,0 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice.

Notre secteur Technologies de l'information a réussi à réduire ses coûts depuis sa restructuration de 2003 en améliorant la productivité de l'équipe des services de consultation et en réduisant les charges générales et les charges de vente et d'administration. Nous continuons à rechercher des synergies additionnelles entre les coûts d'exploitation de ce secteur et ceux des Télécommunications, en prolongement de la stratégie de plus en plus intégrée d'accès au marché. Les futures économies au chapitre des charges qui sont liées à la vente du centre d'assistance Internet en juin 2004 compenseront la perte correspondante des produits d'exploitation.

Charge liée aux régimes de retraite et aux autres régimes postérieurs à l'emploi

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Prestations déterminées	12,9	8,2	57,3	25,8	16,4	57,3
Cotisations déterminées	2,0	2,4	(16,7)	5,3	4,4	20,5
Autres avantages postérieurs à l'emploi	3,8	3,5	8,6	7,7	7,0	10,0
	18,7	14,1	32,6	38,8	27,8	39,6

L'augmentation de la charge liée aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a contribué à l'accroissement des charges d'exploitation de respectivement 4,6 millions de dollars et 11,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2004 en regard des mêmes périodes de 2003.

L'augmentation de la charge liée aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se rapporte principalement à la charge liée aux régimes à prestations déterminées (PD). La charge liée aux régimes à PD et la charge liée aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi regroupent différentes composantes. Chacune de ces composantes dépend des évaluations actuarielles des régimes et des hypothèses de la direction à l'égard des événements futurs. Ces hypothèses et les composantes des charges liées aux régimes à PD et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont présentées dans les notes 1 et 5 afférentes à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004.

La charge liée aux régimes à PD s'est accrue en 2004 surtout par suite de l'augmentation de l'amortissement des pertes actuarielles nettes attribuable au solde plus élevé des pertes actuarielles cumulatives. Le solde des pertes actuarielles cumulatives a monté parce que le rendement antérieur des actifs des régimes a été plus faible que prévu et que les passifs des régimes ont été plus élevés que prévu. L'accroissement des passifs s'explique d'abord par les taux d'intérêt plus faibles utilisés pour actualiser les paiements futurs prévus à verser aux retraités. Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons amorti des pertes cumulées de 4,7 millions de dollars au moyen de la charge de retraite, tandis que 1,4 million de dollars avaient été amortis pendant la même période de 2003.

La charge liée aux régimes de retraite à cotisations déterminées (CD) correspond exactement au montant des cotisations patronales requises aux comptes des employés. Pour le premier semestre de 2004, l'accroissement découle de l'augmentation des primes d'encouragement à court terme versées au premier trimestre, primes qui ont aussi nécessité des cotisations aux régimes de retraite. Pour le deuxième trimestre, la charge liée aux régimes à CD a chuté puisque les cotisations n'ont pas été versées aux comptes des employés participants qui sont en arrêt de travail légal.

La charge liée aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est accrue en raison des intérêts sur l'obligation non capitalisée, étant donné que les passifs de ces régimes se sont accrues.

AMORTISSEMENT

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Amortissement	98,5	98,4	0,1	199,5	196,6	1,5

L'amortissement a augmenté en raison principalement de la proportion plus élevée des investissements en immobilisations du secteur Télécommunications au cours des derniers exercices dans des actifs de services à large bande et sans fil qui ont des durées de vie amortissables d'aussi peu que trois ans.

IMPUTATION DE RESTRUCTURATION

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Imputation de restructuration	1,5	—	—	4,6	—	—

En 2004, le secteur Télécommunications a appliqué un plan de restructuration, ce qui a donné lieu à une imputation de 1,9 million de dollars au cours du premier trimestre et de 0,3 million de dollars au cours du deuxième trimestre. Ce plan a trait aux compressions de l'effectif, les coûts afférents étant les indemnités de départ et les prestations connexes.

Le secteur Technologies de l'information a inscrit une imputation de restructuration de 1,2 million de dollars au deuxième trimestre de 2004, ce qui porte le total depuis le début de l'exercice à 2,4 millions de dollars. L'imputation fait suite au réalignement en cours de la stratégie de xwave et de la simplification du modèle opérationnel et comprend essentiellement des indemnités de départ et des prestations connexes ainsi que les coûts de rationalisation des locaux.

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Intérêts créditeurs	2,2	2,2	—	9,3	5,3	75,5
Titrisation de créances	(0,8)	(1,2)	(33,3)	(1,8)	(2,3)	(21,7)
Impôt provincial des grandes sociétés	(0,4)	(1,0)	(60,0)	(2,3)	(2,2)	4,5
Produits divers (charges diverses)	1,1	(0,2)	—	(0,1)	(1,3)	(92,3)
	2,1	(0,2)	—	5,1	(0,5)	—

Les autres produits se sont accrues de 2,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre comparativement à un an plus tôt en partie à cause de certaines opérations du portefeuille de placements à court terme reflétées dans les produits divers. Les autres produits se sont élevés de 5,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2004 par rapport au premier semestre de 2003 surtout à cause des intérêts gagnés sur les soldes au comptant et sur les cotisations d'impôt d'années antérieures.

INTÉRÊTS DÉBITEURS

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Intérêts débiteurs	18,6	21,0	(11,4)	37,8	41,9	(9,8)

Les intérêts débiteurs ont diminué en 2004 par rapport à un an plus tôt par suite surtout d'une résorption de l'encours de la dette, étant donné que 72,5 millions de dollars en débentures et obligations ont été remboursés en juin et juillet 2003. Un swap de taux d'intérêt conclu en décembre 2003 contribue également à la baisse des intérêts débiteurs en 2004, étant donné que nous profitons d'une baisse des taux d'intérêt variables.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Calcul du taux d'imposition réel

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50,1	61,2	(18,2)	90,8	98,7	(8,1)
Ajouter :						
Impôts sur les bénéfices	28,2	40,6	(30,5)	52,7	65,3	(19,3)
Part des actionnaires sans contrôle	0,3	—	—	0,8	(0,1)	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle	78,6	101,8	(22,8)	144,3	163,9	(12,0)
Taux d'imposition réel	35,87 %	39,89 %	(10,1)	36,55 %	39,84 %	(8,3)

La provision pour impôts sur les bénéfices a diminué en raison du recul du bénéfice net lié aux activités poursuivies et de la baisse du taux d'imposition réel. Cette baisse du taux d'imposition s'explique surtout par la diminution des taux prévus par la loi en 2004 en regard de 2003.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Part des actionnaires sans contrôle	0,3	—	—	0,8	(0,1)	—

La part des actionnaires sans contrôle représente essentiellement la quote-part des résultats d'Atlantic Mobility Products Ltd.

BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT PAR ACTION

Pour les périodes terminées les 30 juin
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Bénéfice net :						
Activités poursuivies	50,1	61,2	(18,2)	90,8	98,7	(8,1)
Activités abandonnées	—	9,4	—	—	10,8	—
Total du bénéfice net	50,1	70,6	(29,0)	90,8	109,5	(17,1)
Résultat par action ordinaire :						
Activités poursuivies	0,36	0,42	(14,3)	0,65	0,67	(3,0)
Activités abandonnées	—	0,07	—	—	0,08	—
Total du résultat par action ordinaire	0,36	0,49	(26,5)	0,65	0,75	(13,3)

L'abandon d'activités secondaires en 2003 a nécessité un reclassement des résultats liés à ces activités pour la période de l'exercice précédent comme activités abandonnées. Les résultats liés aux activités abandonnées pour le premier semestre de 2003 reflètent les activités d'exploitation des entreprises avant leur cession et un gain de 10,9 millions de dollars, déduction faite des impôts, à la vente de certaines de ces entreprises au cours du deuxième trimestre.

La diminution du bénéfice net lié aux activités poursuivies pour 2004 par rapport à 2003 est surtout due à l'incidence négative de l'imputation de restructuration, à l'augmentation annuelle des coûts des régimes de retraite et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi et aux répercussions de l'arrêt de travail. Cette diminution a été atténuée en partie par une baisse des intérêts débiteurs et des impôts sur les bénéfices.

GESTION FINANCIÈRE ET GESTION DES CAPITAUX

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les espèces et quasi-espèces au 30 juin 2004 s'établissaient à 306,7 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons tiré des rentrées de 111,2 millions de dollars de nos activités d'exploitation, ce qui a porté à 258,0 millions de dollars notre total des rentrées provenant des activités d'exploitation depuis le début de l'exercice. Nous prévoyons continuer de tirer de solides rentrées de nos activités d'exploitation tout au long de l'exercice. Nous continuons de déployer les liquidités dont nous n'avons pas besoin pour nos activités d'exploitation d'une manière conforme à notre objectif consistant à fournir une valeur à nos actionnaires. Ce plan comporte le versement de dividendes à nos actionnaires, le rachat d'actions ordinaires auprès de nos actionnaires dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires et l'investissement stratégique dans de nouvelles occasions d'affaires complémentaires à notre entreprise principale en vue de soutenir notre croissance future.

Nos sorties de fonds pour le reste de 2004 se composeront de l'achat des 268 846 actions permises qui restent en vertu de notre programme actuel d'offre publique de rachat, des versements de dividendes trimestriels, du remboursement de la dette, de la capitalisation requise des cotisations des régimes de retraite, d'investissements en immobilisations, et d'obligations prévues en vertu des contrats. Le seul remboursement de dette important prévu pour 2004 est celui d'une obligation de 100,0 millions de dollars venant à échéance en octobre. Ce remboursement devrait être réglé à même les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation. La capitalisation requise des régimes à PD en 2004 devrait atteindre entre 50,0 millions de dollars et 70,0 millions de dollars, dont 32,6 millions de dollars ont été cotisés au 30 juin 2004.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Sommaire des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50,1	61,2	(18,2)	90,8	98,7	(8,1)
Éléments hors caisse	119,2	108,9	9,5	235,9	190,4	23,9
	169,3	170,1	(0,5)	326,7	289,1	13,0
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	(58,1)	(14,2)	—	(68,7)	89,1	—
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	111,2	155,9	(28,6)	258,0	378,2	(31,8)

Les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation ont fléchi de 44,7 millions de dollars et de 120,2 millions de dollars respectivement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2004. Les rentrées de fonds provenant des activités poursuivies avant la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement sont comparables à celles du deuxième trimestre de 2003, mais elles ont progressé de 37,6 millions de dollars ou de 13,0 % depuis le début de l'exercice, étant donné que la charge de retraite calculée a été l'un des éléments qui a plus contribué à la diminution du bénéfice net pour le deuxième trimestre et le premier semestre. En outre, un recouvrement d'impôts futurs non récurrent en 2003 découlant de la résorption des écarts temporels imposables provisoires et une charge d'impôts futurs plus élevée au premier trimestre de 2004 résultant des cotisations accrues aux régimes de retraite, ainsi que d'autres écarts temporels survenus au cours du deuxième trimestre de 2004, ont donné lieu à une charge d'impôts futurs calculée plus élevée en 2004 qu'en 2003.

Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Débiteurs	(9,8)	13,7	—	27,4	21,4	28,0
Impôts sur les bénéfices et autres impôts et taxes à payer	(19,1)	(6,2)	—	(45,1)	91,5	—
Charges payées d'avance	(16,0)	(22,5)	(28,9)	(19,9)	(28,6)	(30,4)
Stocks	1,5	2,0	(25,0)	0,8	0,7	14,3
Créditeurs et charges à payer	(14,7)	(1,2)	—	(31,9)	4,1	—
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	(58,1)	(14,2)	—	(68,7)	89,1	—

Les variations des soldes hors caisse du fonds de roulement ont réduit les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2004, lesquels, comparés aux périodes correspondantes de 2003, représentent une utilisation additionnelle des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de respectivement 43,9 millions de dollars et 157,8 millions de dollars.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, le délai moyen de recouvrement des créances a augmenté de 3,2 jours par rapport à la même période en 2003, ce qui est surtout dû à l'arrêt de travail. La réduction des créanciers est principalement attribuable à une baisse des dépenses en capital au deuxième trimestre de 2004. Les écarts temporels entre la comptabilisation de la provision pour impôts sur les bénéfices et autres impôts et taxes et le versement des acomptes provisionnels a aussi influé sur la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement. La majorité de la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement au deuxième trimestre devrait se résorber dans les trimestres futurs.

Depuis le début de l'exercice, les remboursements plus élevés des impôts sur les bénéfices et de la taxe de vente harmonisée reçus au cours du premier semestre de 2003 comparativement à 2004 ainsi que les écarts temporels entre la comptabilisation des provisions pour impôts et taxes et le versement des acomptes provisionnels expliquant également l'utilisation additionnelle des fonds. Nous avons pu continuer à gérer notre fonds de roulement de manière à le maintenir à des niveaux semblables à ceux enregistrés à la même période en 2003, à l'exception de l'incidence des remboursements de 2003 sur les impôts sur les bénéfices et les autres impôts et taxes à payer et des diminutions importantes des créanciers, relativement la réduction des investissements en immobilisations au deuxième trimestre de 2004.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Sommaire des flux de trésorerie liés aux activités de financement

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Produit net (remboursements) des effets à payer et des avances bancaires	(4,7)	30,8	—	(13,4)	(10,9)	22,9
Remboursement de la dette à long terme	(0,1)	(66,3)	(99,8)	(0,1)	(66,3)	(99,8)
Augmentation des obligations au titre des contrats de location-acquisition	0,8	2,8	(71,4)	0,6	1,7	(64,7)
Rachat d'actions ordinaires	(23,0)	(14,6)	57,5	(41,7)	(32,7)	27,5
Dividendes sur actions privilégiées et ordinaires	(37,5)	(39,1)	(4,1)	(75,2)	(75,0)	0,3
Autres activités de financement	(0,1)	(4,9)	(98,0)	(5,6)	(4,9)	14,3
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(64,6)	(91,3)	(29,2)	(135,4)	(188,1)	(28,0)

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement au deuxième trimestre de 2004 ont surtout trait au rachat d'actions ordinaires effectué dans le cadre de notre offre publique de rachat et au versement de dividendes sur actions privilégiées et ordinaires. Plus de liquidités ont été nécessaires aux activités de financement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 en raison du remboursement d'une débenture de 65,0 millions de dollars en juin 2003. Davantage d'activités de rachat d'actions ont également eu lieu dans le cadre de notre offre publique de rachat en 2004. L'utilisation des flux de trésorerie liés aux autres activités de financement se rapporte principalement au rachat de 5,0 millions de dollars de créances en vertu de notre programme de titrisation de créances au deuxième trimestre de 2003 et au premier semestre de 2004 comme indiqué à la rubrique «Autres activités de financement».

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 juin 2004, nous disposons de lignes de crédit totalisant 557,0 millions de dollars auprès de nos banquiers. Ces lignes de crédit sont demeurées les mêmes qu'au 31 décembre 2003 et de plus amples renseignements sont donnés à la note 7 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004.

Nous ne devons rien en vertu de notre programme de papier commercial ou de nos lignes d'exploitation discrétionnaires au 30 juin 2004.

Les lignes de crédit à l'exploitation bancaires de nos secteurs s'établissent comme suit :

- 42,0 millions de dollars pour les Télécommunications – avec un encours de 0,7 million de dollars au 30 juin 2004 en regard de 4,5 millions de dollars au 31 décembre 2003.
- 15,0 millions de dollars pour les Technologies de l'information – aucun montant n'était prélevé au 30 juin 2004 alors qu'il y avait un solde de 6,0 millions de dollars au 31 décembre 2003. Les lettres de crédit émises sur cette ligne de crédit totalisaient 6,1 millions de dollars au 30 juin 2004 comparativement à 6,9 millions de dollars au 31 décembre 2003.

Notre bilan solide et nos perspectives stables ont été renforcés, comme l'indique le tableau suivant, par les notations attribuées au cours du deuxième trimestre de 2004 par Standard & Poor's et Dominion Bond Rating Service. Nos notations sont demeurées constantes tout au long de 2003 et jusqu'en 2004, sauf en ce qui concerne celle pour les actions privilégiées de Standard & Poor's qui est passée de P-2 à P-2 (haut) avec les perspectives stables pour le deuxième trimestre de 2004.

	Standard & Poor's	Dominion Bond Rating Service
Notation de crédit de la société d'Aliant	A perspectives stables	A (bas) tendance stable
Actions privilégiées d'Aliant	P-2 (haut) perspectives stables	Pfd-2 (bas) tendance stable
Papier commercial d'Aliant	A-1 perspectives stables	R-1 (bas) tendance stable
Dette à long terme non garantie de Télécommunications Aliant	A perspectives stables	A tendance stable

Structure du capital consolidé

Le pourcentage de la dette sur le total du capital était de 38,7 % au 30 juin 2004, ce qui est identique au 31 décembre 2003.

(en millions de dollars)	30 juin 2004		31 décembre 2003	
Actions ordinaires	1 425,5	54,5 %	1 451,6	54,7 %
Actions privilégiées	172,3	6,6 %	172,3	6,5 %
Part des actionnaires sans contrôle	4,3	0,2 %	4,1	0,1 %
Dette à long terme y compris la tranche échéant à moins d'un an	990,6	37,9 %	990,1	37,3 %
Dette à court terme y compris la dette bancaire et les intérêts débiteurs	21,9	0,8 %	36,1	1,4 %
	2 614,6	100,0 %	2 654,2	100,0 %

Instruments de capitaux propres

Nous avons émis pour 1,9 million de dollars d'actions ordinaires au deuxième trimestre de 2004 et 4,1 millions de dollars au cours du premier semestre de 2004, dans le cadre de notre régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions des porteurs d'actions ordinaires et par suite de l'exercice d'options en vertu de notre régime d'options sur actions des employés. Des actions ont été rachetées sur le marché libre pour satisfaire aux exigences de notre régime d'épargne-actions des employés.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat, entrée en vigueur le 6 août 2003 pour une période de douze mois se terminant le 5 août 2004, nous achetons, de temps à autre, nos actions ordinaires au comptant par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ordinaires achetées dans le cadre de cette offre publique de rachat seront annulées. De plus amples renseignements sur cette offre publique de rachat sont présentés à la note 11 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004. Au 30 juin 2004, nous avons acheté 6 656 154 actions ordinaires aux fins d'annulation en vertu de cette offre publique de rachat pour un prix total de 207,4 millions de dollars; de ce nombre, 1 463 284 actions ordinaires ont été achetées pendant le premier semestre de 2004 pour un prix total de 43,5 millions de dollars.

Malgré la diminution du nombre d'actions en circulation, le total des dividendes que nous avons versés à nos porteurs d'actions ordinaires a diminué de 1,6 million de dollars pour atteindre 36,5 millions de dollars, pour le deuxième trimestre de 2004 en regard du trimestre correspondant de 2003. Depuis le début de l'exercice, le total des dividendes versés à nos porteurs d'actions ordinaires s'est établi à 73,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,3 million de dollars par rapport au premier semestre de 2003 due au fait que le taux de dividende actuel par action a été haussé au cours du deuxième trimestre de 2003. Les dividendes versés qui ont ensuite été réinvestis dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes et d'épargne-actions des employés ont totalisé 2,4 millions de dollars pour chacun des deux premiers trimestres de 2004, ce qui est conforme à l'exercice précédent.

Nous avons versé aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes respectifs de 2,4 millions de dollars et de 4,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2004, montants comparables à ceux versés en 2003.

Actions en circulation et options sur actions en cours

au 26 juillet 2004

Autorisées

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Émises

	26 juillet 2004	
	Nombre d'actions	Valeur
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>		
Actions privilégiées de série 2	7 000 000	172,3
Actions ordinaires	132 120 061	1 027,0
		1 199,3

	26 juillet 2004	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
<i>(en dollars)</i>		
Options en cours	2 694 856	30,60
Options exerçables	1 899 456	30,70

Entre le 1^{er} et le 26 juillet 2004, nous avons acheté aux fins d'annulation 192 345 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat à un prix total de 5,1 millions de dollars.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sommaire des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Pour les périodes terminées les 30 juin

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Achat d'investissements en immobilisations	(44,7)	(72,9)	(38,6)	(129,5)	(143,5)	(9,7)
Autres activités d'investissement	(18,9)	(24,1)	(21,6)	(51,8)	(18,8)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(63,6)	(97,0)	(34,4)	(181,3)	(162,3)	11,7

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement pour le deuxième trimestre de 2004 ont chuté grandement par rapport à la même période de 2003 en raison surtout d'un ralentissement des investissements en immobilisations résultant de l'arrêt de travail. Les investissements en immobilisations pour le premier semestre de 2004 ont baissé de 9,7 % par rapport à 2003. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les flux de trésorerie utilisés pour les autres activités d'investissement se sont accrus par rapport à la période correspondante de 2003 en raison d'une cotisation de retraite spéciale pour le financement du déficit de 25,0 millions de dollars au premier trimestre de 2004 et d'une augmentation de la capitalisation normale des régimes de retraite à PD en raison des besoins de fonds relevés dans les évaluations actuarielles du 31 décembre 2002. La plus grande part de la capitalisation de la caisse de retraite en 2003 a eu lieu au cours des six derniers mois de l'exercice étant donné que l'évaluation actuarielle de 2002 a été achevée en septembre 2003.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trimestres			Semestres		
	2004	2003	Variation %	2004	2003	Variation %
Télécommunications	42,4	71,4	(40,6)	126,8	141,2	(10,2)
Technologies de l'information	2,2	0,6	—	2,6	1,1	—
Divers	0,1	0,9	(88,9)	0,1	1,2	(91,7)
Total de l'achat d'investissements en immobilisations	44,7	72,9	(38,6)	129,5	143,5	(9,7)

Télécommunications

L'investissement en immobilisations de Télécommunications pour le deuxième trimestre de 2004 est inférieur de 29,0 millions de dollars à l'investissement de la même période en 2003. Compte tenu de la hausse de l'investissement effectué au premier trimestre de 2004, l'investissement en immobilisations depuis le début de l'exercice est seulement inférieur de 14,4 millions de dollars à celui de 2003. Même si l'arrêt de travail a ralenti certains de nos projets d'immobilisations, nous continuons d'effectuer les investissements importants requis pour soutenir notre réseau actuel, accroître nos services Internet haute vitesse et notre couverture numérique du sans fil et financer le développement de notre solution de protocole Voix sur Internet (VoIP). Dès le retour à nos activités normales, nous accélérerons les travaux liés à nos projets d'immobilisations.

Technologies de l'information

L'investissement en immobilisations de Technologies de l'information au cours du deuxième trimestre a été plus élevé qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. L'investissement en immobilisations au cours du premier semestre de 2003 a été restreint au minimum étant donné que des investissements importants avaient eu lieu en 2002, limitant le besoin de capitaux au début de 2003. Au cours du deuxième trimestre de 2004, des capitaux ont été investis dans les logiciels nécessaires à nos centres de données pour soutenir les besoins d'impartition de nos clients. Le secteur de la TI n'est pas un secteur très capitalistique et les besoins de capitaux découlent surtout des changements dans l'effectif, de l'entreprise du traitement des données et des besoins de soutien de la clientèle.

AUTRES ARRANGEMENTS FINANCIERS

Arrangements hors bilan

Nos arrangements hors bilan comprennent la cession de créances à une fiducie de titrisation. De plus amples renseignements sur ces arrangements sont fournis dans les notes 1 et 2 afférentes à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004.

Nous avons également signé divers contrats de location-exploitation et engagements d'achats visant du matériel et d'autres infrastructures de réseau. Les paiements futurs estimatifs sont présentés à la note 18 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004. Ils sont sensiblement les mêmes que les montants présentés dans le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Instruments financiers dérivés

Nos instruments financiers dérivés comprennent des swaps de taux d'intérêt et des options de swap de taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur ces instruments sont présentés aux notes 1 et 17 afférentes à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004. L'objectif et les modalités de ces instruments financiers dérivés n'ont pas changé au deuxième trimestre de 2004.

Obligations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et de capitalisation connexes

La majorité de nos employés participent à l'un de nos régimes de retraite en prévision de leur retraite. Bien que la plupart des nouveaux employés participent à un régime à CD, bon nombre de nos employés participent toujours à l'un de nos quatre régimes à PD non contributifs. Nous offrons aussi aux employés qui prennent leur retraite certains avantages postérieurs à l'emploi, tels que l'assurance soins de santé, l'assurance soins dentaires et l'assurance-invalidité. Les régimes de retraite à PD exigent des cotisations de capitalisation périodiques à un fonds en fiducie tandis que les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ne nous obligent qu'à verser des prestations au comptant directement à la société de gestion des régimes ou à l'employé retraité. Des précisions sur nos régimes à CD, à PD et d'avantages postérieurs à l'emploi sont données dans les notes 1 et 5 afférentes à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004.

Nous effectuons des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite à PD au moins une fois tous les trois ans. En 2003, nous avons effectué l'évaluation actuarielle de nos régimes de retraite à PD en date du 31 décembre 2002. Compte tenu de ces évaluations actuarielles, nous versons des cotisations de capitalisation périodiques selon les besoins établis pour 2003, soit d'environ 64 millions de dollars par année, ce qui correspond à respectivement 16,6 millions de dollars et 32,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2004.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, nous concluons diverses opérations avec notre actionnaire majoritaire, Bell Canada, par exemple l'acquisition de services de télécommunications et d'autres services, la prestation de services de télécommunications et l'achat d'investissements. De plus, nous avons racheté à Bell Canada nos actions aux fins d'annulation proportionnellement dans le cadre de notre offre publique de rachat faite dans le cours normal des affaires. Se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la période terminée le 30 juin 2004 pour de plus amples renseignements sur nos opérations entre apparentés.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les PCGR du Canada. De plus amples renseignements sur nos principales conventions comptables figurent à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la période terminée le 30 juin 2004. Les conventions et méthodes comptables, les hypothèses et estimations clés et les autres conventions comptables acceptables choisies sont conformes aux conventions comptables en vigueur et futures présentées dans les états financiers vérifiés annuels les plus récents et dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Bien que la direction soit confiante quant à nos perspectives à long terme, nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos affaires, qui pourraient avoir un effet négatif sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Une analyse détaillée de ces risques figure aux pages 37 à 40 du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 dans le rapport annuel 2003. En plus de relever les changements importants dans les risques dont nous avons discutés à la fin de l'exercice, nous avons élargi notre analyse du risque afin d'inclure les cotisations à la caisse de retraite, les événements influant sur nos réseaux et la volatilité du marché boursier.

COTISATIONS À LA CAISSE DE RETRAITE

Les actifs de nos régimes à PD ont souffert du recul des marchés des actions en 2001 et en 2002. Ce phénomène, conjugué aux taux d'intérêt les plus bas jamais enregistrés, a contribué aux déficits dans nos régimes selon nos évaluations actuarielles les plus récentes au 31 décembre 2002. Par suite de ces évaluations actuarielles, un besoin de capitalisation minimale de 63,7 millions de dollars a été établi pour 2003. Le total des cotisations à la caisse, y compris les cotisations minimales exigées, les cotisations volontaires de 55,0 millions de dollars et les autres cotisations au régime, s'est établi à 124,7 millions de dollars en 2003.

En 2004, nous effectuons actuellement des cotisations de capitalisation périodiques au taux exigé pour 2003, soit environ 16 millions de dollars par trimestre. Nous mettons à jour nos évaluations actuarielles comme demandé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et nous prévoyons qu'elles seront achevées au troisième trimestre de 2004. Si le rendement de l'actif des régimes ou l'intérêt sur l'obligation ou les résultats actuariels des régimes sont meilleurs ou pires que ceux prévus initialement, ces évaluations pourraient entraîner des cotisations minimales aux régimes de retraite à PD moins ou plus élevées que celles du niveau de capitalisation de 64 millions de dollars utilisé actuellement.

Si les niveaux de capitalisation exigés devaient changer par suite d'une mise à jour de ces évaluations actuarielles, nous pourrions être tenus d'effectuer des versements importants. Compte tenu des rendements améliorés des investissements pour les actifs des régimes de retraite à PD en 2003 et des cotisations volontaires additionnelles effectuées aux régimes, il est actuellement prévu que les besoins de capitalisation minimale pour 2004 diminueront dans les évaluations mises à jour.

ÉVÉNEMENTS INFLUANT SUR NOS RÉSEAUX

Les défaillances du réseau pourraient nuire grandement à notre entreprise, y compris à nos relations avec les clients et à nos résultats d'exploitation. Nos activités dépendent de notre protection efficace de nos réseaux, de notre matériel, de nos applications et de l'information entreposée dans nos centres de données contre les dommages causés par le feu, les catastrophes naturelles, les pannes d'électricité, le piratage, les virus informatiques, les dispositifs défectueux, les actes délibérés de vandalisme, les actes de guerre ou les attentats terroristes, et d'autres événements. N'importe lequel de ces événements pourrait entraîner une interruption indéterminée de nos activités. Notre réseau est connecté aux réseaux d'autres entreprises de télécommunications, et nous nous fions à elles pour livrer certains de nos services. N'importe lequel des événements susmentionnés, ainsi que les grèves ou d'autres arrêts de travail, les faillites, les problèmes techniques ou d'autres événements touchant les réseaux de ces autres entreprises, pourrait également nuire à notre entreprise, y compris à nos relations avec les clients et à nos résultats d'exploitation.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, notre réseau a souffert des virus informatiques et des actes délibérés de vandalisme et notre main-d'œuvre a traité efficacement ces problèmes en temps opportun malgré l'arrêt de travail actuel. La sécurité du public et le rétablissement des services d'urgence demeurent notre priorité absolue et nous collaborons avec les autorités locales à la tenue d'enquêtes sur ces incidents pour tenter de communiquer la gravité de ces incidents et dans l'espoir d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

VOLATILITÉ DU MARCHÉ BOURSIER

Les marchés boursiers ont été l'objet d'une volatilité importante au cours de l'exercice actuel et des derniers exercices en raison de divers facteurs touchant l'ensemble des marchés, comme les fluctuations des taux d'intérêt et l'incertitude du climat politique. Cette volatilité des marchés a influé sur le cours des actions de diverses sociétés et le volume des opérations s'y rapportant. Tout particulièrement, les sociétés de télécommunications ont enregistré une volatilité supplémentaire liées aux facteurs propres au secteur comme la concurrence, les activités de fusions et d'acquisitions, les débats entourant les fonds de titres à revenu fixe et l'actualité en matière de réglementation. Les différences entre nos résultats financiers réels ou prévus et les prévisions publiées des analystes financiers peuvent aussi accentuer la volatilité de nos actions ordinaires. Un recul important des marchés financiers en général, ou un rajustement du cours de nos actions ordinaires ou de nos autres titres ou du volume des opérations s'y rapportant, peut avoir un effet néfaste important sur notre capacité de mobiliser des fonds, d'émettre des titres de créance, de retenir nos employés, ou d'effectuer des acquisitions ou de former des coentreprises stratégiques futures.

ACTUALITÉ EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Un certain nombre d'instances en cours au CRTC portent sur des questions importantes pour les entreprises de services locaux titulaires (ESLT), dont nous sommes. Ces instances comprennent la révision du groupage de services, la réglementation des services Voix sur Internet (VoIP), de nouvelles règles de prix planchers pour les services des ESLT dont le prix est réglementé, les coûts de certains services fournis aux concurrents, l'abstention de réglementation pour services locaux et le mécanisme de compte de report.

Au début du présent exercice, le CRTC a publié un avis public pour commentaires intitulé «Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet». Le CRTC a indiqué qu'il appuyait l'imposition de règles pour certains services VoIP, semblables à celles qui s'appliquent actuellement aux services téléphoniques locaux traditionnels. Le 18 juin 2004, nous avons déposé une demande conjointe avec Bell, SaskTel et Telebec, exhortant le CRTC à s'abstenir de réglementer les prix pour les services VoIP et de permettre à tous les fournisseurs de services VoIP de se livrer concurrence pour les clients selon les mêmes règles. Il y a un risque que le CRTC aille à l'encontre de la position présentée dans la demande et crée un environnement dans lequel nous serions assujettis à une réglementation des prix alors que les concurrents ne le seraient pas. Cela nuirait à notre potentiel de revenus futurs provenant des services VoIP.

Les demandes finales présentées par les parties participant à la révision des démarches relatives au prix plancher ont été déposées auprès du CRTC le 25 juin 2004. Les ESLT (y compris Aliant), les groupes de consommateurs, et les groupes des abonnés aux services d'affaires se sont opposés à toute nouvelle restriction tandis que les concurrents appuyaient les restrictions proposées aux ESLT ou demandaient des mesures plus rigoureuses. Toute nouvelle restriction sur les prix planchers pour les services réglementés pourrait restreindre notre capacité de combler les besoins des clients et porter atteinte à son rendement financier. Une décision devrait être rendue au début de 2005.

Le 7 avril 2004, nous avons déposé une requête demandant au CRTC de cesser de réglementer le service téléphonique résidentiel local dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard où règne une vive concurrence pour le service résidentiel local. En avril 2004, le CRTC a publié son plan de travail triennal pour les années 2004 à 2007. Ce plan de travail indique que le CRTC prévoit traiter la demande d'abstention locale au cours de la période d'avril 2005 à mars 2006. Si le CRTC rejette cette demande, nous prévoyons enregistrer une baisse constante de notre part du marché étant donné que notre capacité de livrer concurrence sera entravée.

En plus de la demande d'abstention, notre requête du 7 avril 2004 demandait également au CRTC de nous accorder une exemption immédiate de plusieurs décisions passées prises par lui qui ont des répercussions néfastes sur les clients qui se trouvent dans des régions où existe une concurrence, comme :

- la restriction qui nous empêche de présenter des offres promotionnelles spéciales à la clientèle locale dans des régions où existe une concurrence;
- la restriction qui nous impose un délai avant de pouvoir communiquer avec les clients qui ont annulé le service local obtenu auprès de nous afin de les inviter à faire à nouveau affaire avec nous;
- la possibilité de déposer des requêtes concernant des offres promotionnelles spéciales en toute confidentialité auprès du CRTC; il nous est actuellement impossible de lancer nos offres sans que les concurrents ne soient mis au courant à l'avance, ce qui est contre le principe d'un marché concurrentiel.

En avril et en mai 2004, le CRTC a demandé et reçu les commentaires des ESLT, des concurrents et des groupes de clients visant à savoir si notre demande d'exemption immédiate devrait être traitée par le Conseil au moyen d'un processus accéléré distinct du processus de l'abstention. Le CRTC devrait rendre une décision quant au traitement de ces points au moyen d'un processus accéléré au cours des prochains mois.

Le CRTC a amorcé une démarche publique le 24 mars 2004 afin d'examiner le montant accumulé dans le compte de report de chaque ESLT et de déterminer comment utiliser ce montant. Le 22 juin 2004, le CRTC a rendu sa décision sur certains points qui influent sur le montant de notre compte de report. Le Conseil a approuvé nos propositions quant à certains calculs et rejeté d'autres calculs proposés. Les autres points qui touchent la taille du compte de report devraient être abordés à une date ultérieure. Étant donné la réaffectation de certaines de nos ressources générales aux fonctions de service à la clientèle, nous avons demandé de soumettre nos propositions sur le compte de report à une date ultérieure, une fois que la grève aura pris fin. Le Conseil a accepté notre proposition. Nous ne prévoyons pas qu'une décision à cette instance sera rendue avant 2005. Pour des renseignements additionnels sur le mécanisme de compte de report, se reporter à la note 21 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004.

Les futures décisions du CRTC pourraient avoir une forte incidence sur notre capacité à livrer concurrence et influencer sur notre rendement financier. Nous participons pleinement à ces démarches du CRTC en fournissant des éléments probants, des renseignements et des arguments afin de défendre énergiquement notre position et en présentant des solutions qui favorisent une concurrence économiquement saine et qui procureront avantages et choix aux clients.

ACTUALITÉ EN MATIÈRE DE CONCURRENCE

Au cours du deuxième trimestre de 2004, la concurrence dans le marché des télécommunications au Canada s'est intensifiée. Alors que des concurrents existants se transforment au moyen de fusions et d'acquisitions, de nouveaux concurrents continuent de vouloir gagner du terrain et certains concurrents actuels ont élargi la gamme des services de télécommunications qu'ils offrent.

Les services de téléphonie traditionnelle et des solutions VoIP pour le service local sont offerts par un nombre grandissant de fournisseurs. En particulier, certains des nouveaux fournisseurs de services VoIP offrent des forfaits pour les services téléphoniques interurbains et les services téléphoniques locaux comportant des tarifs d'appel réduits. Bien que cette activité ne semble pas avoir de répercussions immédiates, elle est représentative de l'effet que la transformation provoquée par le VoIP pourrait avoir sur notre entreprise.

La concurrence dans nos secteurs de croissance clés des services sans fil et Internet continue d'évoluer. Les fournisseurs de services Internet continuent de se concentrer sur la vitesse à titre d'élément concurrentiel principal et sur les offres de services à valeur ajoutée afin d'améliorer le rendement pour la clientèle. Nous continuons de maintenir notre prépondérance dans le Canada atlantique par l'évolution constante de nos offres de services comme le service à très haute vitesse et notre gamme complète de services de sécurité. Les propositions de ventes se concentrent également sur l'offre de forfaits complets de divertissement et de communications. Notre réponse se compose d'offres complémentaires de Bell ExpressVu et TV sur mon PC^{MC}. La concurrence sur le plan du sans fil continue de reposer sur le combiné et le faible prix d'utilisation du réseau. Les activités en matière de détail et de publicité de nos concurrents du sans fil ont augmenté au cours du deuxième trimestre. Nous demeurons en bonne position avec le réseau le plus fiable au Canada atlantique, le réseau de concessionnaires le plus étendu et une vaste sélection de produits offerts.

La concurrence peut nuire à nos stratégies, nos produits et notre bénéfice net. Nous surveillons constamment le développement des marchés et nous nous efforçons de maintenir la souplesse requise pour répondre rapidement à notre environnement en constante évolution. Nous veillons toujours à optimiser notre position concurrentielle en modifiant et en créant des plans pour obtenir des solutions qui conviennent à nos clients et à notre marché.

RENÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Actuellement, 4 300 de nos employés représentés par le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier et le syndicat Atlantic Telecommunications and Technical Workers sont en arrêt de travail légal. Nous avons négocié avec le CATU, le conseil représentant ces syndicats, depuis mars 2002, afin de regrouper les neuf conventions collectives en une seule. En octobre dernier, deux conciliateurs fédéraux se sont joints à nous et les rencontres se sont poursuivies. Le 11 mars 2004, nous avons déposé une offre complète et, le 12 avril 2004, nous avons été informés que les membres des syndicats avaient rejeté notre offre. Nous sommes retournés à la table de négociation avec l'appui des deux mêmes conciliateurs fédéraux agissant à titre de médiateurs. Malgré la poursuite des négociations au cours de la semaine du 19 avril 2004, et une nouvelle offre de la société le 23 avril 2004, aucune entente acceptable pour les deux parties n'a été conclue. Le 23 avril 2004, le CATU a rejeté l'offre et les employés ont déclenché un arrêt de travail légal qui se poursuit encore.

Nous avons continué à travailler avec les médiateurs fédéraux depuis le début de l'arrêt de travail. Nous avons participé à des entretiens préliminaires au cours de la semaine du 12 juillet 2004 avec les représentants syndicaux et les médiateurs fédéraux, mais nous n'avons pu nous entendre sur un cadre de travail qui nous permettrait de reprendre des négociations complètes. Nous sommes très déçus de la situation actuelle. Nous avons essayé de régler les points qui sont importants pour nos employés, en tenant compte de l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités et de l'avenir de notre entreprise. Bien que ces pourparlers n'aient pas donné les résultats que nous escomptions, nous désirons toujours en arriver à une entente qui soit équitable et raisonnable pour toutes les parties concernées, et nous continuerons à travailler en ce sens avec les médiateurs.

Même si la grève entraîne des coûts supplémentaires, le règlement des conventions collectives pourrait se traduire par des coûts plus élevés lorsque la convention sera signée, de même que dans le futur, influant ainsi sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

AUTRES QUESTIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Au cours du deuxième trimestre de 2004, nous avons intenté une action en justice au Nouveau-Brunswick contre Exigen Ltd. («Exigen») et sa filiale canadienne en activité, demandant une décision à l'égard de plusieurs points soumis dans la poursuite intentée contre nous par Exigen en Californie au cours du premier trimestre de 2004. Cette mesure a été prise car nous considérons que le Nouveau-Brunswick est le territoire de compétence approprié où les décisions devraient être rendues. Nous consultons présentement notre conseiller juridique, mais nous ne sommes pas en mesure de prédire quelle sera l'issue pour le moment. La note 21 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2004 présente une analyse de cette poursuite et des autres éventualités importantes en suspens à l'heure actuelle.

Se reporter également, sous à la rubrique «Risques et gestion des risques», à la section qui porte sur l'actualité en matière de réglementation et qui décrit certaines mesures et démarches réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur le secteur Télécommunications.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent document constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces déclarations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous œuvrons et sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être indiquées par des termes, tels que «prévoit», «croit», «pourrait», «s'attend à», «planifie», «cherche», «peut», «entend», «fera», «objectif», «but» et d'autres expressions similaires. Ces déclarations sont assujetties à des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter, la conjoncture économique générale, les conditions du marché ou du contexte d'affaires, la concurrence accrue, les modifications des règles ou des exigences réglementaires, les changements technologiques, l'issue des négociations des conventions collectives, la durée et l'incidence de l'arrêt de travail en cours et le succès des mesures pour accroître la productivité. Certains de ces facteurs échappent à notre contrôle. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives se révélaient inexactes, les prévisions quant aux résultats ou aux événements contenus dans le rapport de gestion pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Par conséquent, toute déclaration prospective contenue dans le présent document et les documents dont il est fait référence dans le présent document est faite sous réserve de la présente mise en garde, et rien ne garantit que ni les résultats ni les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à toute déclaration prospective. De plus, nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE *(non vérifié)*

Pour les huit trimestres terminés le 30 juin 2004 <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	2002		2003				2004	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Total des produits d'exploitation	507,4	511,4	500,9	517,3	513,9	527,0	504,4	525,6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	44,8	2,2	37,5	61,3	50,7	45,4	40,7	50,1
Bénéfice net (perte nette) lié								
aux activités abandonnées	(0,7)	(6,7)	1,4	9,3	0,2	100,4	—	—
Bénéfice net (perte nette)	44,1	(4,5)	38,9	70,6	50,9	145,8	40,7	50,1
Dividendes sur actions privilégiées	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4
Bénéfice net (perte nette) attribuable								
aux actions ordinaires	41,7	(6,9)	36,5	68,2	48,6	143,4	38,3	47,7
Résultat de base par action ordinaire :								
Activités poursuivies	0,30	—	0,25	0,42	0,36	0,32	0,29	0,36
Activités abandonnées	—	(0,05)	0,01	0,07	—	0,75	—	—
Résultat de base par action ordinaire	0,30	(0,05)	0,26	0,49	0,36	1,07	0,29	0,36
Résultat dilué par action ordinaire :								
Activités poursuivies	0,30	—	0,25	0,42	0,36	0,32	0,29	0,36
Activités abandonnées	—	(0,05)	0,01	0,07	—	0,74	—	—
Résultat dilué par action ordinaire	0,30	(0,05)	0,26	0,49	0,36	1,06	0,29	0,36

Facteurs ayant une incidence sur la comparabilité des résultats trimestriels

Tendances

Les produits d'exploitation du secteur Télécommunications ont généralement grimpé en glissement trimestriel en raison d'une importante croissance des services sans fil et des services Internet, qui a été neutralisée en partie par une baisse des produits tirés des services locaux et interurbains par suite d'une concurrence accrue, de la réglementation du CRTC et de progrès technologiques.

Les produits d'exploitation tirés des Technologies de l'information ont régressé, les clients ayant réduit leurs dépenses en matière de TI par suite de la conjoncture économique et du ralentissement des dépenses gouvernementales. Un programme de restructuration a été instauré au cours du premier semestre de 2003, lequel a simplifié le modèle de gestion et s'est traduit par de meilleurs résultats en 2004. La productivité et la rentabilité du secteur s'améliorent au fur et à mesure que les produits d'exploitation externes augmentent tandis que les charges d'exploitation descendent.

Caractère saisonnier des résultats

Les produits et les charges d'exploitation du secteur Télécommunications sont soumis à des fluctuations saisonnières en ce qui concerne la constatation de la majeure partie de nos produits d'exploitation liés aux annuaires et des coûts connexes, étant donné que plusieurs de nos annuaires volumineux sont publiés au cours du deuxième trimestre. En outre, le moment où ont lieu les ventes de produits, qui sont généralement de nature élevée et sporadique, peut influencer sur la comparabilité des résultats trimestriels.

Pour les solutions matérielles de Technologies de l'information, le premier trimestre de l'exercice affiche généralement les meilleurs résultats en raison des dépenses de fin d'exercice des gouvernements, même si cette incidence s'est quelque peu amoindrie ces dernières années. Les produits d'exploitation tirés des services sont fondés sur les contrats et fluctuent selon la taille et le nombre des contrats en cours; en particulier, les résultats du troisième trimestre sont moins bons du fait de la période de vacances des clients.

Autres facteurs

Le bénéfice net et le résultat par action fluctuent en glissement trimestriel en raison d'éléments hors du cours normal des affaires et de l'incidence du coût au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS CONSOLIDÉS (non vérifié)

Incidence des éléments hors du cours normal des affaires

Pour les huit trimestres terminés le 30 juin 2004 (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2002		2003				2004	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Incidence sur le bénéfice net								
Augmentation (diminution) du bénéfice net lié aux activités poursuivies :								
Imputation de restructuration, déduction faite des impôts	—	—	—	—	(9,3)	0,6	(1,9)	(0,9)
Dépréciation des placements, déduction faite des impôts	—	—	—	—	—	(12,3)	—	—
Dépréciation de l'écart d'acquisition lié à xwave	—	(50,0)	—	—	—	—	—	—
Dépréciation des actifs liés à xwave, déduction faite des impôts	(7,4)	—	—	—	—	—	—	—
	(7,4)	(50,0)	—	—	(9,3)	(11,7)	(1,9)	(0,9)
Augmentation (diminution) du bénéfice net lié aux activités abandonnées :								
Gain à la vente d'une filiale, déduction faite des impôts	—	—	—	10,9	(2,0)	95,7	—	—
Dépréciation des placements, déduction faite des impôts	(19,7)	—	—	—	—	—	—	—
	(19,7)	—	—	10,9	(2,0)	95,7	—	—
Augmentation (diminution) du bénéfice net	(27,1)	(50,0)	—	10,9	(11,3)	84,0	(1,9)	(0,9)
Incidence sur le bénéfice par action								
Augmentation (diminution) des éléments suivants :								
Résultat par action lié aux activités poursuivies	(0,05)	(0,36)	—	—	(0,06)	(0,09)	(0,01)	—
Résultat par action lié aux activités abandonnées	(0,14)	—	—	0,08	(0,01)	0,71	—	—
Résultat par action	(0,19)	(0,36)	—	0,08	(0,07)	0,62	(0,01)	—

Incidence du coût au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les huit trimestres terminés le 30 juin 2004 (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2002		2003				2004	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Diminution des éléments suivants :								
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	(3,0)	(3,0)	(8,5)	(8,7)	(10,1)	(9,6)	(12,4)	(11,9)
Résultat par action lié aux activités poursuivies	(0,02)	(0,02)	(0,06)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,09)	(0,09)

États financiers (non vérifié)

BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Notes	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		306 693	365 330
Débiteurs	2, 19	286 180	315 903
Stocks		20 332	21 177
Charges payées d'avance		45 774	25 871
Impôts à recevoir	3	61,715	23 423
Actifs d'impôts futurs	3	141	—
		720 835	751 704
Investissements en immobilisations	4	1 942 299	2 013 522
Autres actifs			
Charges reportées		95 944	92 932
Actifs d'impôts futurs	3	4 325	12 891
Actif au titre des prestations constituées	5	170 344	163 440
Écart d'acquisition	6	31 804	31 804
		302 417	301 067
Total de l'actif		2 965 551	3 066 293
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Effets à payer et avances bancaires	7	4 383	17 827
Créditeurs et charges à payer	8, 19	181 993	238 332
Impôts à payer	3	9 398	18 806
Passifs d'impôts futurs	3	—	3 797
Dette à long terme échéant à moins d'un an	9	101 781	101 535
		297 555	380 297
Dette à long terme	9	888 829	888 524
Passif au titre des prestations constituées	5	164 704	159 156
Produits comptabilisés d'avance		12 434	10 337
		1 363 522	1 438 314
Part des actionnaires sans contrôle	10	4 274	4 051
Capitaux propres			
Capital social	11	1 200 878	1 208 062
Bénéfices non répartis		396 877	415 866
		1 597 755	1 623 928
Total du passif et des capitaux propres		2 965 551	3 066 293

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration



Charles White
Président du conseil d'administration



Edward Reevey
Administrateur

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres		Semestres	
		2004	2003	2004	2003
Produits d'exploitation	12	525 584	517 277	1 030 026	1 018 166
Charges					
Coût des produits d'exploitation		69 182	64 568	143 677	148 004
Charges d'exploitation		261 261	231 334	505 269	467 325
Amortissement		98 549	98 382	199 508	196 572
Imputation de restructuration	8	1 473	—	4 556	—
		430 465	394 284	853 010	811 901
Bénéfice d'exploitation		95 119	122 993	177 016	206 265
Autres produits (charges)	13	2 106	(228)	5 116	(492)
Intérêts débiteurs					
Intérêt sur la dette à long terme		18 769	20 716	37 624	41 367
Autres intérêts		(184)	225	183	517
		18 585	20 941	37 807	41 884
Bénéfice avant les éléments présentés ci-dessous		78 640	101 824	144 325	163 889
Impôts sur les bénéfices	3	28 212	40 614	52 751	65 286
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle		50 428	61 210	91 574	98 603
Part des actionnaires sans contrôle		340	(14)	806	(121)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		50 088	61 224	90 768	98 724
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	14	—	9 342	—	10 730
Bénéfice net		50 088	70 566	90 768	109 454
Résultat par action ordinaire	15				
Résultat de base lié aux activités poursuivies		0,36	0,42	0,65	0,67
Résultat de base lié aux activités abandonnées		—	0,07	—	0,08
Résultat de base		0,36	0,49	0,65	0,75
Résultat dilué lié aux activités poursuivies		0,36	0,42	0,65	0,67
Résultat dilué lié aux activités abandonnées		—	0,07	—	0,08
Résultat dilué		0,36	0,49	0,65	0,75

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Pour les semestres terminés les 30 juin

(en milliers de dollars)

	Note	2004	2003
Bénéfices non répartis au début de la période		415 866	354 080
Bénéfice net		90 768	109 454
Dividendes sur actions privilégiées		(4 769)	(4 769)
Dividendes sur actions ordinaires		(73 136)	(72 852)
Excédent du rachat d'actions ordinaires sur la valeur déclarée	11	(31 852)	—
Bénéfices non répartis à la fin de la période		396 877	385 913

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en milliers de dollars)	Notes	Trimestres		Semestres	
		2004	2003	2004	2003
Espèces et quasi-espèces liées aux activités d'exploitation					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		50 088	61 224	90 768	98 724
Ajouter (déduire) les éléments hors caisse :					
Amortissement		98 549	98 382	199 508	196 572
Impôts futurs		3 919	(1 472)	2 519	(29 682)
Coûts des avantages postérieurs à l'emploi		16 742	11 660	33 477	23 320
Part des actionnaires sans contrôle		340	(14)	806	(121)
Autres éléments hors caisse		(294)	319	(375)	298
		169 344	170 099	326 703	289 111
Variation du fonds de roulement hors caisse		(58 109)	(14 211)	(68 694)	89 075
		111 235	155 888	258 009	378 186
Espèces et quasi-espèces liées aux activités de financement					
Rachat des débiteurs	2	—	(5 000)	(5 000)	(5 000)
Produit net (remboursement) des effets à payer et des avances bancaires		(4 694)	(2 866)	(13 444)	(44 524)
Remboursement de la dette à long terme		(100)	(66 324)	(100)	(66 348)
Augmentation des obligations au titre des contrats de location-acquisition		844	2 791	651	1 684
Augmentation (diminution) de la part des actionnaires sans contrôle		(114)	139	(583)	139
Rachat d'actions ordinaires		(23 001)	(14 616)	(41 724)	(32 726)
Dividendes sur actions privilégiées		(2 385)	(2 385)	(4 769)	(4 769)
Dividendes sur actions ordinaires		(35 096)	(36 713)	(70 386)	(70 200)
		(64 546)	(124 974)	(135 355)	(221 744)
Espèces et quasi-espèces liées aux activités d'investissement					
Achat d'investissements en immobilisations		(44 700)	(72 833)	(129 496)	(143 469)
Produit de la vente d'investissements en immobilisations		769	374	769	2 481
Augmentation des placements		—	(14)	—	(14)
Capitalisation des régimes de retraite		(17 911)	(16 428)	(59 833)	(20 888)
Diminution (augmentation) des charges et produits comptabilisés d'avance		(1 780)	(8 077)	7 269	(344)
		(63 622)	(96 978)	(181 291)	(162 234)
Espèces et quasi-espèces liées					
aux activités poursuivies		(16 933)	(66 064)	(58 637)	(5 792)
Espèces et quasi-espèces liées					
aux activités abandonnées	14	—	18 550	—	18 439
Espèces et quasi-espèces au début de la période		323 626	238 373	365 330	178 212
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période		306 693	190 859	306 693	190 859
Information supplémentaire					
Intérêts versés		25 705	29 018	39 095	43 446
Impôts sur les bénéfices payés		41 131	33 956	90 812	40 184

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes complémentaires *(non vérifié)*

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions et méthodes comptables utilisées aux fins de la présentation des états financiers intermédiaires sont conformes à celles en vigueur pour la présentation des plus récents états financiers vérifiés annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, sauf comme expliqué à la section sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Les principales conventions comptables suivies pour élaborer nos états financiers intermédiaires non vérifiés sont présentées ci-après :

États financiers consolidés

Nous avons préparé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Nous consolidons les états financiers de toutes les sociétés que nous contrôlons. Nous consolidons proportionnellement notre part des états financiers de notre coentreprise. Au 30 juin 2004, nos principales filiales incluent Télécommunications Aliant Inc., Innovatia Inc., Technologies de l'information Aliant Inc. et Xwave Solutions Inc. Notre coentreprise est Aliant ActiMedia.

Utilisation des estimations comptables

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs constatés et les informations présentées sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants de produits et de charges constatés au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées dans les présents états financiers.

Constatation des produits

Les produits d'exploitation sont constatés à mesure qu'ils sont obtenus, plus précisément quand les services sont fournis, quand les produits sont livrés aux clients, quand il existe des preuves persuasives d'une entente, quand les montants sont fixes ou qu'ils peuvent être déterminés et quand le recouvrement est raisonnablement assuré.

Dans le cas des opérations faisant intervenir divers produits ou services, les produits sont répartis d'après la juste valeur relative. Les produits d'exploitation sont constatés pour chaque produit ou service au moment de la livraison ou de la prestation à condition que le produit ou le service ait une valeur intrinsèque et qu'il existe des preuves fiables de la juste valeur des éléments non livrés.

En ce qui a trait aux ententes en vertu desquelles des sous-traitants exécutent des services pour des clients, les produits sont constatés d'après les montants facturés aux clients si nous agissons comme partie principale de l'entente. Si nous agissons comme sous-traitant, nous constatons le montant net à titre de produits lorsque le service est exécuté.

Nous reportons les paiements reçus à l'avance jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré aux clients.

Dans le cas des contrats de service à prix fixe, nous constatons les produits selon l'avancement estimatif des services fournis, qui correspond à la quantité de travail accompli. La direction estime le degré d'avancement d'après le travail exécuté en fonction des points de repère des contrats. S'il est déterminé pendant la durée du contrat qu'une perte sera subie, une provision pour la perte estimative est immédiatement constatée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse, les soldes bancaires, les placements dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours, et les effets à recevoir de Bell Canada dont l'échéance initiale est de 30 jours (comme décrit à la note 19), tous étant facilement convertibles en espèces et exposés à un risque de changement de juste valeur négligeable.

Cession de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de vente et d'achat, certaines créances à une fiducie de titrisation. Nous comptabilisons la vente lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle sur les créances cédées et que nous percevons un produit de la fiducie. Les pertes ou les gains sur ces opérations ainsi que les frais de gestion de programmes sont constatés à titre d'autres produits ou charges. Le gain ou la perte calculé dépend en partie de la valeur comptable des créances cédées, qui est répartie entre les créances vendues et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date de l'opération. Nous déterminons la juste valeur des créances cédées d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus futurs au moyen des meilleures estimations faites par la direction d'hypothèses clés, comme les taux d'actualisation, la durée de vie moyenne pondérée des créances et les coefficients de pertes sur créances.

Stocks

Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts sur les bénéfices reflètent les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur ou pratiquement en vigueur en vertu des lois au moment où les produits et les charges sous-jacents devraient être matérialisés. L'effet d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constaté dans les résultats de la période où la modification est pratiquement en vigueur. Une provision pour dépréciation est enregistrée pour ramener les actifs d'impôts futurs au montant qui sera vraisemblablement matérialisé.

Investissements en immobilisations

Les investissements en immobilisations sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Investissement	Durée
Bâtiments et tours	10 à 40 ans
Installations et matériel de télécommunications	4 à 40 ans
Logiciels d'application et autre matériel	3 à 15 ans

Nous capitalisons les coûts, les frais de main-d'œuvre et les frais généraux liés à nos productions immobilisées, classés dans les installations en cours de construction. Les installations en cours de construction qui ne sont pas encore opérationnelles ne sont pas amorties.

Les gains ou les pertes à la cession des immobilisations identifiables sont inclus dans les autres produits (charges) de la période où ils se produisent.

Charges reportées

Les charges reportées comprennent surtout :

- les frais d'émission de titres d'emprunt, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette connexe;
- les commissions versées aux détaillants de téléphones cellulaires et les subventions d'équipement, qui sont amorties sur la durée des contrats des clients;
- les commissions pour les services Internet, qui sont amorties sur une durée définie de la relation avec les clients;
- les droits conservés dans les créances cédées à une fiducie de titrisation, comme décrit à la note 2.

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent, aux dates d'acquisition, du coût sur la juste valeur des montants nets attribués à chaque actif acquis et à chaque passif pris en charge. Nous réévaluons annuellement l'écart d'acquisition de toutes nos unités d'exploitation afin de nous assurer que sa juste valeur demeure supérieure ou égale à sa valeur comptable. Toute dépréciation de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période où l'évaluation est effectuée.

Instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés dans la gestion de nos risques de change et de taux d'intérêt. Nous n'utilisons pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Nous documentons en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que l'objectif en matière de gestion de risques et la stratégie adoptée pour effectuer diverses opérations de couverture. Le processus consiste à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan ou à des engagements fermes précis ou des opérations prévues particulières. Nous estimons aussi, de façon méthodique, à la fois au moment de la mise en place de la couverture et par la suite, si les instruments dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains ou les pertes matérialisés et non matérialisés rattachés aux instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés dans les autres actifs ou passifs à court terme ou à long terme au bilan et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte matérialisé ou non matérialisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats.

Politiques à l'égard de divers instruments dérivés :

Nous avons recours à des contrats de swap de taux d'intérêt dans le cadre de notre programme de gestion de combinaison des taux d'intérêt fixe et variable de l'ensemble de nos dettes et du coût d'emprunt global correspondant. Les contrats de swap de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés, et ils sont comptabilisés à titre de rajustement des intérêts débiteurs sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant à payer à des contreparties ou à recevoir d'elles est pris en compte à titre de rajustement des intérêts courus.

Nous avons recours aux options de swap de taux d'intérêt dans le cadre de notre programme de gestion de la combinaison des taux d'intérêt fixe et variable de l'ensemble de nos dettes et du coût d'emprunt global correspondant. Si l'option de swap est exercée, elle nous amènera à conclure un swap de taux d'intérêt, qui sera comptabilisé comme il est décrit ci-dessus. Avant l'exercice de l'option de swap, les primes que nous recevons sont amorties à titre de rajustement des intérêts débiteurs au cours de la période à compter de la réception de prime jusqu'à l'échéance de la dette sous-jacente.

Avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons certains régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles, dont des régimes de retraite contributifs à cotisations déterminées (CD), des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées (PD) fondés sur un pourcentage du salaire moyen des cinq meilleures années pour chaque année de service, ainsi que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi tels que des régimes d'assurance-vie et de soins de santé.

Nous constatons nos obligations en vertu des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. Nous avons adopté les conventions suivantes pour nos régimes de retraite à PD et nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

- Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon :
 - la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service;
 - les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les augmentations salariales, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts prévus des soins de santé;

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

- les taux d'actualisation des régimes d'avantages sociaux qui sont choisis en fonction des taux d'intérêt courants de la dette à long terme de sociétés émettrices de qualité élevée. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes est fondé sur une fourchette médiane des prévisions à long terme des rendements sur le marché financier, compte tenu de la composition des actifs selon notre politique. Au cours des dix dernières années, notre taux de rendement moyen pondéré pour nos régimes de retraite à PD s'est établi à 9,7 % par année.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à une valeur axée sur la valeur marchande, le rendement des placements (les gains et les pertes) en sus du rendement prévu étant constaté dans la valeur de l'actif sur une période de trois ans.
- Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs à la date des modifications. Cette durée représente la période au cours de laquelle nous prévoyons tirer profit des modifications.
- Nous utilisons la méthode du couloir pour constater les gains et les pertes actuariels dans les bénéficiaires. Cette méthode consiste à déduire 10 % de l'obligation au titre des prestations ou 10 % de la valeur liée au marché des actifs des régimes, si ce dernier montant est plus élevé, des gains actuariels nets ou des pertes actuarielles nettes non amortis. L'excédent est ensuite amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs, soit 13 ans au 30 juin 2004 (13 ans au 31 décembre 2003).
- Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Une évaluation est effectuée au moins une fois tous les trois ans afin de déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite. La dernière évaluation est datée du 23 septembre 2003 et a été effectuée au 31 décembre 2002.

Nous sommes responsables de la capitalisation adéquate de nos régimes de retraite à PD. Nous y effectuons les cotisations requises d'après les évaluations actuarielles. Ces cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des prestations au titre des services futurs. Nous mettons actuellement à jour nos évaluations actuarielles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et estimons que ces évaluations seront terminées au troisième trimestre de 2004. Ces évaluations pourraient résulter en une baisse ou une augmentation des cotisations minimales requises aux régimes de retraite à PD par rapport aux 63,7 millions de dollars déterminés en 2003. Nous pourrions en outre verser des cotisations spéciales pour couvrir le déficit, ce qui représenterait une accélération volontaire de la capitalisation requise. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2004, nous avons versé des cotisations spéciales respectives de néant million de dollars et de 25,0 millions de dollars (respectivement de néant million de dollars et de néant million de dollars au 30 juin 2003) pour couvrir le déficit.

Les coûts des régimes à CD sont constatés à mesure que les employés fournissent des services au cours de l'exercice.

Résultat par action ordinaire

Le résultat par action ordinaire est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'équivalents dilutifs en actions ordinaires.

Plan de rémunération à base d'actions

Nous avons un plan de rémunération à base d'actions pour les dirigeants et certains cadres supérieurs, qui est décrit à la note 16. Pour les attributions à base d'actions consenties après le 1^{er} janvier 2003, nous enregistrons une charge de rémunération à l'émission d'options sur actions aux employés, calculée selon la méthode de la juste valeur. La charge de rémunération commence à être comptabilisée lorsque des options sur actions sont émises, jusqu'à constatation complète et uniforme sur la période d'acquisition, qui est de trois ans. La charge à amortir sur la période d'acquisition est calculée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes.

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

Conformément à la norme comptable de l'ICCA relative aux rémunérations et aux autres paiements à base d'actions, nous n'inscrivons pas de charge de rémunération à l'émission d'options sur actions aux employés en vertu de notre propre régime d'options sur actions pour les attributions antérieures au 1^{er} janvier 2003. Toutefois, comme la norme l'exige, nous présentons de l'information pro forma relativement au bénéfice net et au résultat par action en utilisant la méthode de la juste valeur pour les attributions à base d'actions. L'information pro forma est présentée à la note 15.

Une charge de rémunération est également comptabilisée pour nos cotisations au régime d'épargne-actions des employés.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

En date du 1^{er} janvier 2004, nous avons adopté rétroactivement le chapitre 3110 du Manuel de l'ICCA, «Obligations liées à la mise hors service des immobilisations». Le chapitre fournit des directives en matière de constatation, de mesure et de présentation d'information des passifs se rapportant aux obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations. Ces obligations sont initialement mesurées à la juste valeur et comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont nées et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. La juste valeur correspond au montant pour lequel le passif pourrait être réglé dans une opération courante. L'estimation initiale de la juste valeur est assujettie à des redressements subséquents pour tenir compte de l'écoulement du temps et de toute révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation originale. Le coût de mise hors service d'une immobilisation est capitalisé comme partie de la valeur comptable de l'immobilisation en question et imputé aux résultats sur la durée de vie utile de l'immobilisation. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

2 CESSIION DE CRÉANCES

Le 13 décembre 2001, nous avons signé une convention de vente et d'achat renouvelable de cinq ans en vue de vendre jusqu'à 150,0 millions de dollars d'une participation dans un groupe de comptes clients de notre filiale, Aliant Telecom Inc., à une fiducie de titrisation. En mars 2004, le programme a été modifié et la facilité disponible a été ramenée à 125,0 millions de dollars. Au 30 juin 2004, nous avons reçu un produit au comptant net de 125,0 millions de dollars (130,0 millions de dollars au 31 décembre 2003) à la vente de débiteurs à la fiducie de titrisation.

Dans le cadre de la convention, nous sommes tenus de fournir une garantie, actuellement sous forme de créances additionnelles données en excédent du produit au comptant reçu. Actuellement détenue par la fiducie, la garantie nous sera restituée à l'expiration de la convention. Ainsi, nous avons comptabilisé ces créances dans les charges comptabilisées d'avance à titre de droits conservés dans la fiducie de titrisation. Au 30 juin 2004, ces droits conservés totalisaient 36,1 millions de dollars (28,7 millions de dollars au 31 décembre 2003).

Nous continuons de gérer ces créances et de percevoir les sommes dues. Cependant, les droits de la fiducie relativement à la perception de ces créances, y compris les créances qui composent les droits conservés, ont priorité de rang sur nos propres droits. La fiducie et ses investisseurs n'ont aucun recours sur nos autres actifs si le débiteur fait défaut de payer les sommes dues lorsqu'elles deviennent exigibles.

En vertu de la convention, la fiducie réinvestit les fonds tirés du recouvrement dans l'achat de droits additionnels liés à nos créances jusqu'à l'expiration de la convention. Pendant cette période, nous demeurons exposés à certains risques de non-paiement qui pourraient donner lieu à une résiliation anticipée de la convention.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2004, nous avons constaté une perte avant impôts et des frais de gestion d'environ 0,8 million de dollars et 1,8 million de dollars, respectivement (1,2 million de dollars et 2,3 millions de dollars respectivement au 30 juin 2003) relativement à la cession des créances.

2 CÉSSION DE CRÉANCES (suite)

Le tableau ci-dessous illustre la titrisation au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2003 respectivement ainsi que les hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur aux dates de cession. La sensibilité de ces hypothèses à un changement de 10 % à 20 % est négligeable.

<i>(en milliers de dollars, sauf indication contraire)</i>	Fourchette	Au	Au
	2004	30 juin 2004	31 décembre 2003
Droits titrisés aux débiteurs		161 095	158 726
Produit au comptant		125 000	130 000
Droits conservés		36 095	28 726
Commission de gestion		403	424
Moyenne des comptes clients gérés		212 181	209 796
Hypothèses :			
Coût des fonds	2,44 – 2,94 %	2,44 %	3,42 %
Moyenne des comptes en souffrance – ratio	13,30 – 18,00 %	18,00 %	11,90 %
Moyenne des pertes sur créance nettes – ratio	0,97 – 1,18 %	1,04 %	1,08 %
Échéance moyenne pondérée en jours	41 – 44	44	42

Le tableau suivant est un résumé de certains flux de trésorerie reçus de fiduciaires et versés à ces dernières au cours de l'exercice.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Fonds perçus réinvestis dans des ventes renouvelables	431 284	442 588	915 614	921 020
Baisse du produit de vente	—	5 000	5 000	5 000

3 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices futurs reflètent les effets fiscaux nets des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

Les effets fiscaux des écarts temporaires qui donnent lieu à des tranches importantes d'actifs et de passifs d'impôts futurs sont présentés ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Investissements en immobilisations	10 343	3 884
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	(4 398)	7 651
Charges comptabilisées d'avance	(17 509)	(17 376)
Reports de pertes prospectifs	4 393	2 083
Divers	11 637	12 852
Actifs d'impôts futurs nets	4 466	9 094
Moins : tranche à court terme des actifs (passifs) d'impôts futurs	141	(3 797)
Actifs d'impôts futurs	4 325	12 891

3 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES *(suite)*

Les principales composantes de la provision pour impôts sur les bénéfices sont les suivantes :

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Charge fiscale de la période	24 293	42 086	50 232	94 968
Charge d'impôts futurs :				
Variation des écarts temporaires	3 381	(893)	2 161	(28 971)
Variation du taux prévu par la loi	538	(579)	358	(711)
Charge fiscale	28 212	40 614	52 751	65,286

Le rapprochement du taux d'imposition prévu par la loi et du taux d'imposition réel est le suivant :

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Taux d'imposition prévu par la loi (y compris la surtaxe)	35,67 %	37,93 %	35,73 %	38,91 %
Impôt fédéral des grandes sociétés	0,74	0,26	1,07	0,27
Variation du taux d'imposition des actifs futurs	(1,09)	(0,59)	(0,69)	(0,56)
Gain non imposable	0,09	0,81	0,05	0,57
Écart d'acquisition non déductible	0,05	0,07	0,06	0,05
Économie découlant de pertes autres qu'en capital non constatée	—	—	0,01	—
Autres écarts permanents	0,41	1,41	0,32	0,60
Taux d'imposition réel	35,87 %	39,89 %	36,55 %	39,84 %

Pertes fiscales

Au 30 juin 2004, nous avons accumulé 13,5 millions de dollars (6,5 millions de dollars au 31 décembre 2003) en pertes fiscales autres qu'en capital qui peuvent servir à réduire les bénéfices imposables dans les prochains exercices. Si elles ne sont pas utilisées, ces pertes expireront après 2010. L'économie d'impôts découlant des pertes autres qu'en capital a été constatée à titre d'actif d'impôts futurs.

Au 30 juin 2004, nous disposions aussi de pertes en capital d'environ 37,2 millions de dollars (34,6 millions de dollars au 31 décembre 2003), qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital dans les prochains exercices. Aucun actif d'impôts futurs associé à 34,6 millions de dollars de ces pertes n'a été constaté aux fins de la présentation des états financiers.

4 DÉPENSES EN CAPITAL

Au 30 juin 2004

(en milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	13 008	—	13 008
Bâtiments et tours	355 642	174 234	181 408
Installations et matériel de télécommunications	4 428 955	2 923 749	1 505 206
Logiciels d'application et autre matériel	585 989	387 319	198 670
Immobilisations en construction	38 507	—	38 507
Pièces et fournitures	5 500	—	5 500
	5 427 601	3 485 302	1 942 299

4 DÉPENSES EN CAPITAL (suite)

Au 31 décembre 2003
(en milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	13 565	—	13 565
Bâtiments et tours	336 884	163 675	173 209
Installations et matériel de télécommunications	4 378 012	2 808 618	1 569 394
Logiciels d'application et autre matériel	592 589	363 564	229 025
Immobilisations en construction	22 829	—	22 829
Pièces et fournitures	5 500	—	5 500
	5 349 379	3 335 857	2 013 522

5 ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

Nous offrons des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à la majorité de nos employés, y compris des régimes de retraite à CD, des régimes de retraite à PD ainsi que des régimes complémentaires. Les principales conventions adoptées pour ces régimes sont décrites à la note 1, sous «Avantages postérieurs à l'emploi».

Régimes de retraite à CD

Nos régimes de retraite à CD exigent des cotisations patronales de 4 % à 6 % et des cotisations salariales de néant à 6 % du salaire admissible des participants salariés. La charge totale liée aux régimes de retraite à CD correspond aux cotisations patronales requises et a totalisé respectivement 2,0 millions de dollars et 5,3 millions de dollars pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2004 (2,4 millions de dollars et 4,4 millions de dollars respectivement le 30 juin 2003).

Régimes de retraite à PD

Les régimes de retraite à PD fournissent des prestations aux employés âgés de 65 ans à leur retraite et comptant au moins deux ans de service. Les formules pour calculer les prestations fournies en vertu de ces régimes varient d'un régime à l'autre. Par exemple, en vertu d'un régime qui prévoit une rente équivalant à 1,5 % de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé pour chaque année de service, un employé comptant 30 années de service à 1,5 % par année pourrait recevoir une rente équivalant à 45 % de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Si les employés prennent leur retraite avant 65 ans mais satisfont à d'autres critères d'âge et d'ancienneté, une rente, réduite ou non, leur est versée. Les rentes versées sont rajustées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation, jusqu'à un maximum de 2 % par année.

Certains de nos régimes de retraite à PD sont enregistrés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et sont réglementés par le Bureau du surintendant des institutions financières. Nous avons aussi des régimes de retraite à PD pour les membres de la direction qui ne sont pas des régimes enregistrés. Nous sommes tenus de maintenir des niveaux de capitalisation des régimes de retraite en effectuant des cotisations à un fonds en fiducie qui sert à verser les prestations en vertu des régimes. Nous capitalisons les régimes de retraite non enregistrés directement lorsque les prestations en vertu de ces régimes sont versées aux retraités.

Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les autres régimes que nous offrons aux employés admissibles prenant leur retraite comprennent une assurance de soins de santé et une assurance-vie et certains autres avantages. Nous ne gardons pas de fonds en fiducie pour capitaliser les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Nous versons plutôt des prestations directement à la société de gestion du régime ou à l'employé retraité, selon le cas.

5 ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (suite)

Hypothèses

L'évaluation de l'obligation au titre des prestations constituées et du coût net annuel des régimes de retraite à PD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi nécessite des calculs actuariels. Nous posons plusieurs hypothèses qui servent aux calculs actuariels. Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2004	2003
Taux utilisé pour actualiser les obligations	6,75 %	6,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	7,50 %	7,50 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %
Taux de croissance du coût des soins de santé couverts par participant les cinq premières années	8,00 %	8,00 %
Taux de croissance du coût des soins de santé couverts par participant par la suite	4,50 %	4,50 %

Placement des actifs des régimes de retraite à PD

Les actifs des régimes de retraite à PD sont investis dans une fiducie principale qui observe la répartition suivante des actifs. Nous avons présumé un taux de rendement prévu de 7,5 % sur les actifs des régimes, qui est fondé sur les rendements à long terme prévus de chaque catégorie d'actifs et sur leur pondération cible relative dans la composition des actifs.

Catégorie d'actifs	Pondération cible	Pourcentage des actifs des régimes		Taux de rendement à long terme prévu moyen pondéré
		30 juin 2004	31 décembre 2003	
Obligations / titres à revenu fixe	35 – 45 %	40 %	40 %	6,0 %
Actions	55 – 65 %	60 %	60 %	8,5 %
Total				7,5 %

La fiducie principale n'a pas le droit de détenir directement des actions ordinaires ni des titres d'emprunt de notre société ou de ses filiales. Par contre, la fiducie principale détient des parts dans des fonds indiciaires qui peuvent détenir des actions d'Aliant Inc. ou des instruments d'emprunt de nos filiales en raison du fait que ces titres sont inclus dans les indices applicables. La fiducie principale détient des actions ordinaires de BCE Inc. valant environ 5,8 millions de dollars (moins de 1,0 % du total des actifs des régimes) au 30 juin 2004. Les titres à revenu fixe comprennent des débetures de BCE Inc. et de Bell Canada valant environ 6,5 millions de dollars (moins de 1,0 % du total des actifs des régimes) au 30 juin 2004. La valeur totale de tous nos titres et de ceux des émetteurs connexes détenus directement ou indirectement dans la fiducie principale au 30 juin 2004 était d'environ 13,4 millions de dollars (1,0 % des actifs des régimes) et, au 31 décembre 2003, elle était d'environ 15,0 millions de dollars (1,2 % des actifs des régimes).

Composantes de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées

Le tableau suivant illustre la variation des obligations au titre des régimes à PD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la variation de la juste valeur des actifs des régimes à PD au cours du semestre terminé le 30 juin 2004 ainsi que l'état des régimes au 31 décembre 2003.

	Régimes de retraite à PD		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	30 Juin 2004	31 décembre 2003	30 Juin 2004	31 décembre 2003
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Obligations des régimes :				
Obligations au titre des prestations constituées				
au début de la période	1 496 455	1 379 459	161 376	159 681
Coût des prestations gagnées				
au cours de la période	14 056	24 753	2 288	4 431
Intérêts sur les obligations	49 554	93 893	5 450	10 189
(Gains actuariels) pertes actuarielles	—	83 413	—	(8 914)
Prestations versées à partir des régimes	(38 616)	(85 063)	(2 190)	(4 011)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de la période	1 521 449	1 496 455	166 924	161 376

5 ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES *(suite)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite à PD		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	30 Juin	31 décembre	30 Juin	31 décembre
	2004	2003	2004	2003
Actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes				
au début de la période	1 262 442	1 081 830	—	—
Rendement réel des actifs des régimes	42 202	140 986	—	—
Prestations versées à partir des régimes	(38 616)	(85 063)	(2 190)	(4 011)
Cotisations de l'employeur aux régimes	32 643	124 689	2 190	4 011
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de la période	1 298 671	1 262 442	—	—
Déficit des régimes à la fin de la période	(222 778)	(234 013)	(166 924)	(161 376)
Pertes non amorties	393 122	397 453	2 220	2 220
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de la période	170 344	163 440	(164 704)	(159 156)

Chacun des régimes à PD formant les totaux présentés dans le tableau précédent se retrouve en déficit alors que les obligations au titre des prestations constituées excèdent la juste valeur des actifs des régimes. Bien que les régimes de retraite à PD ne soient pas considérés comme étant entièrement capitalisés aux fins de présentation des états financiers, nous capitalisons les régimes à PD enregistrés conformément aux règles régissant les régimes en cause et à la réglementation de capitalisation applicable en vertu de la loi.

Composantes du coût des régimes à PD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau suivant présente les composantes du coût des régimes de retraite à PD et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite à PD			
	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Coûts des prestations gagnées au cours de la période	7 028	6 188	14 056	12 376
Intérêts sur les obligations	24 777	23 473	49 554	46 946
Rendement prévu des actifs des régimes	(23 644)	(22 890)	(47 295)	(45 780)
Amortissement des pertes actuarielles nettes	4 712	1 404	9 424	2 808
Coût net des régimes d'avantages sociaux	12 873	8 175	25 739	16 350

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			
	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Coût des prestations gagnées au cours de la période	1 144	1 108	2 288	2 216
Intérêts sur les obligations	2 725	2 377	5 450	4 754
Coût net des régimes d'avantages sociaux	3 869	3 485	7 738	6 970

5 ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (suite)

Le coût net des régimes d'avantages sociaux calculé dans le tableau précédent et enregistré dans les charges d'exploitation pour la période reflète l'amortissement des gains et des pertes réels liés aux actifs des régimes et des gains et des pertes actuariels liés aux obligations des régimes. Si le coût net des régimes d'avantages sociaux était rajusté pour inclure la totalité des gains et des pertes des régimes comptabilisés au cours de la période et exclure l'amortissement ou toute autre constatation des montants non amortis existants, le coût serait comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 juin (en milliers de dollars)	Régimes de retraite à PD			
	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Coût net des régimes d'avantages sociaux, montant calculé	12 873	8 175	25 739	16 350
Déduire l'amortissement des pertes actuarielles nettes	(4 712)	(1 404)	(9 424)	(2 808)
Déduire le rendement prévu des actifs des régimes (Gain réel) perte réelle lié aux régimes	23 644	22 890	47 295	45 780
d'avantages sociaux	13 936	(79 913)	(42 202)	(22 103)
Coût (revenu) net rajusté des régimes d'avantages sociaux	45 741	(50 252)	21 408	37,219

Pour les périodes terminées les 30 juin (en milliers de dollars)	Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			
	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Coût net des régimes d'avantages sociaux calculé	3 869	3 485	7 738	6 970
Gain actuariel couru	—	—	—	(8 914)
Coût (revenu) net rajusté des régimes d'avantages sociaux	3 869	3 485	7 738	(1 944)

Sensibilité aux changements d'hypothèses

La valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et le montant du coût net des régimes d'avantages sociaux que nous comptabilisons pour les régimes de retraite à PD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont sensibles aux hypothèses que nous posons et utilisons dans nos calculs. Le tableau suivant indique l'incidence prévue sur la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ainsi que sur le montant annuel au coût net des régimes dans le cas d'une variation de un quart de point du taux d'actualisation, du taux de rendement prévu des actifs des régimes et du taux de croissance des salaires. Le tableau démontre aussi la sensibilité d'une variation de 1,0 point de pourcentage de la croissance prévue du coût des soins de santé couverts par participant. L'incidence sur le coût trimestriel serait environ le quart du coût annuel indiqué.

(en milliers de dollars, arrondi au million)	Hypothèse	Variation de taux	Régimes de retraite à PD		Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
			Obligation	Coût annuel	Obligation	Coût annuel
Taux utilisé pour actualiser les obligations	6,75 %	+/- 0,25 %	54 000	1 000	6 000	—
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	7,50 %	+/- 0,25 %	—	3 000	—	—
Taux de croissance des salaires	3,50 %	+/- 0,25 %	8 000	1 000	—	—
Taux de croissance du coût des soins de santé couverts par participant	4,50 – 8,00 %	+ 1,00 %	—	—	27 000	3 000
		- 1,00 %	—	—	(23 000)	(2 000)

L'incidence d'une variation de un quart de point de pourcentage du taux d'actualisation sur le coût net annuel des régimes de retraite comprend l'incidence du coût de retraite sur les composantes intérêts débiteurs et coût des services rendus au cours de l'exercice. En outre, le montant de l'amortissement des pertes actuarielles nettes changerait également, mais d'une façon différente si la variation de un quart de point de pourcentage consistait en une augmentation ou en une diminution du taux d'actualisation, sans répercussion sur d'autres variations présumées du taux d'actualisation. À titre d'indication, le montant de l'amortissement des pertes actuarielles nettes augmenterait d'environ 4,0 millions de dollars chaque année si le taux d'actualisation passait à 6,50 %, après une diminution de un quart de point de pourcentage.

6 ÉCART D'ACQUISITION

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Écart d'acquisition, au coût	87 616	87 616
Provision cumulative pour dépréciation	(50 000)	(50 000)
Amortissement cumulé	(5 812)	(5 812)
	31 804	31 804

La totalité de l'écart d'acquisition se rapporte au secteur Technologies de l'information. Le test de dépréciation annuel a été effectué au cours du deuxième trimestre et aucune provision n'a été nécessaire.

7 EFFETS À PAYER ET AVANCES BANCAIRES

Au 30 juin 2004, nous avons néant million de dollars (néant million de dollars au 31 décembre 2003) à régler en vertu de notre programme de papier commercial. Nous avons des lignes de crédit disponibles de 557,0 millions de dollars (557,0 millions de dollars au 31 décembre 2003). Ces lignes comprennent des lignes consenties de 350,0 millions de dollars (350,0 millions de dollars au 31 décembre 2003) aux fins de soutien du programme de papier commercial, des lignes de crédit à l'exploitation discrétionnaires de 150,0 millions de dollars (150,0 millions de dollars au 31 décembre 2003) et des lignes de crédit à l'exploitation de 57,0 millions de dollars (57,0 millions de dollars au 31 décembre 2003) pour certaines de nos filiales. Au 30 juin 2004, 6,8 millions de dollars (11,4 millions de dollars au 31 décembre 2003) étaient non réglés à l'égard des lignes de crédit à l'exploitation de nos filiales.

8 IMPUTATION DE RESTRUCTURATION

Au cours du premier semestre de 2004, nous avons poursuivi la restructuration de notre secteur Technologies de l'information, ce qui a donné lieu à une provision de 1,2 million de dollars et de 2,4 millions de dollars respectivement pour le trimestre et le semestre, imputée aux résultats. Cette restructuration vise à améliorer la productivité et la rentabilité, à réaligner la stratégie de xwave et à simplifier son modèle d'affaires. Les coûts associés au plan de restructuration, qui sont essentiellement les indemnités de départ et les prestations correspondantes, mais aussi les frais de rationalisation relatifs aux locaux, sont déduits de cette provision. Au 30 juin 2004, le solde de la provision pour frais de restructuration de l'exercice en cours et des exercices antérieurs compris dans les créditeurs et charges à payer totalisait 4,2 millions de dollars. Le solde devrait être réduit en 2004.

Au cours du premier semestre de 2004, nous avons également effectué une certaine restructuration de notre secteur Télécommunications, qui a donné lieu à une provision de 0,3 million de dollars et de 2,2 millions de dollars respectivement pour le trimestre et le semestre, imputée aux résultats. Cette restructuration a trait à des réductions de main-d'œuvre avec les coûts associés aux indemnités de départ et aux prestations correspondantes. Elle vise à améliorer la productivité et la rentabilité. Au 30 juin 2004, le solde de cette provision de restructuration inclus dans les créditeurs et charges à payer totalisait 1,3 million de dollars. Le solde devrait être réduit en 2004.

9 DETTE À LONG TERME

<i>(en milliers de dollars)</i>	Taux d'intérêt	Échéance	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Télécommunications				
Effets				
Télécommunications Aliant Inc.				
Série 1	6,46 %	2004	100 000	100 000
Série 2	6,65 %	2009	100 000	100 000
Série 3	6,70 %	2005	150 000	150 000
Série 4	6,80 %	2011	150 000	150 000
Série 5	5,35 %	2007	100 000	100 000
			600 000	600 000
Obligations				
Maritime Tel & Tel Limited				
AD	10,45 %	2013	50 000	50 000
Island Telecom Inc.				
T	10,60 %	2009	3 500	3 500
U	11,15 %	2010	6 500	6 500
V	9,77 %	2018	5 000	5 000
W	8,76 %	2019	5 000	5 000
NewTel Communications Inc.				
T	10,75 %	2014	75 000	75 000
V	11,40 %	2010	40 000	40 000
			185 000	185 000
Débentures				
Maritime Tel & Tel Limited				
Série 2	8,30 %	2019	50 000	50 000
Série 4	9,70 %	2019	50 000	50 000
Série 5	9,05 %	2025	60 000	60 000
NBTel Inc.				
AA	11,13 %	2013	40 000	40 000
			200 000	200 000
			985 000	985 000
Valeur actualisée de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition			5 397	4 746
Total – Télécommunications			990 397	989 746
Technologies de l'information		2005	213	313
Total de la dette à long terme			990 610	990 059
Moins la tranche échéant à moins d'un an			101 781	101 535
			888 829	888 524

9 DETTE À LONG TERME (suite)

Télécommunications

Toutes les obligations sont émises en série et rachetables au gré de la société avant l'échéance aux prix, dates et conditions précisés pour chaque série. Les obligations sont garanties par une déclaration de fiducie et d'hypothèque ainsi que par des actes supplémentaires. Ces instruments contiennent une hypothèque spécifique de premier rang à taux fixe, un gage et une charge visant certains biens immeubles et l'équipement de Télécommunications Aliant Inc., ainsi qu'une charge flottante sur certains autres biens actuels et futurs de Télécommunications Aliant Inc.

Les débetures et les effets sont émis en série, et certaines séries sont rachetables au gré de la société avant l'échéance aux prix, dates et conditions précisés pour chaque série. Les débetures et les effets sont émis en vertu d'une déclaration de fiducie et ne sont pas garantis.

Le montant global des paiements que nous serons tenus de verser au cours de chacun des cinq prochains exercices pour respecter les remboursements de capital et les échéances de notre dette à long terme ainsi que des paiements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition actuellement en vigueur s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Reste de 2004	2005	2006	2007	2008	Par la suite
Dette à long terme	100 138	150 075	—	100 000	—	635 000
Contrats de location-acquisition	1 643	1 300	1 800	654	—	—
	101 781	151 375	1 800	100 654	—	635 000

10 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente les actions ordinaires que des tiers détiennent dans les filiales.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Xwave New England Corp. (auparavant TechKnowledge Inc.)	—	583
Atlantic Mobility Products Ltd.	4 274	3 468
	4 274	4 051

11 CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées à dividende cumulatif, rachetables à un prix de 25,00 \$ l'action et assorties d'un taux de dividende annuel fixe de 1,3625 \$ par action. Ces actions sont sans droit de vote, sauf dans certains cas, et sont rachetables à notre gré le 30 juin 2006 ou le 30 juin de la dernière année de chaque période de cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées (de série 2) pourront convertir leurs actions privilégiées de série 2 en actions privilégiées de série 3 le 30 juin 2006 ou le 30 juin de la dernière année de chaque période de cinq ans par la suite, si nous n'émettons pas d'avis de rachat.

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation

	Au 30 juin 2004		Au 31 décembre 2003	
	Nombre d'actions	Capital déclaré	Nombre d'actions	Capital déclaré
<i>(en milliers de dollars, sauf indication contraire)</i>				
Actions privilégiées de série 2	7 000 000	172 264	7 000 000	172 264
Actions ordinaires	132 312 406	1 028 614	133 616 920	1 035 798
		1 200 878		1 208 062

Le tableau suivant détaille la variation des actions ordinaires émises et en circulation :

	Semestre terminé le 30 juin 2004		Douze mois terminés le 31 décembre 2003	
	Nombre d'actions	Capital déclaré	Nombre d'actions	Capital déclaré
<i>(en milliers de dollars, sauf indication contraire)</i>				
Actions ordinaires au début de la période	133 616 920	1 035 798	139 513 639	1 070 551
Régime d'options sur actions (note 16)	47 822	936	434 132	8 629
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions des porteurs d'actions ordinaires	110 948	3 214	197 719	5 927
Actions rachetées pour annulation	(1 463 284)	(11 334)	(6 528 570)	(49 309)
Actions ordinaires à la fin de la période	132 312 406	1 028 614	133 616 920	1 035 798

Les actions ordinaires sont rachetées sur le marché libre pour les participants de notre régime d'épargne-actions des employés. Voir la note 16 pour de plus amples renseignements sur ce régime.

En vertu des dispositions de notre régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions des porteurs d'actions ordinaires ainsi que de notre régime d'épargne-actions des employés, les actionnaires peuvent acquérir des actions ordinaires supplémentaires plutôt que de recevoir des dividendes en espèces de la société. En ce qui concerne ces régimes, nous avons émis des actions plutôt que de verser des dividendes en espèces, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2004, de respectivement 2,4 millions de dollars et 4,7 millions de dollars (2,4 millions de dollars et 4,6 millions de dollars respectivement le 30 juin 2003).

11 CAPITAL SOCIAL *(suite)*

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, entrée en vigueur le 22 juillet 2002 et terminée le 21 juillet 2003, nous avons racheté, de temps à autre, nos actions ordinaires au comptant au cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Nous avons acheté et annulé la totalité des 1 600 000 actions permises à partir de juin 2003, dont 1 335 700 actions avaient été acquises en 2003.

Le 30 juillet 2003, nous avons annoncé l'acceptation par la Bourse de Toronto de notre avis d'intention de racheter de temps à autre une tranche additionnelle de nos actions ordinaires en circulation pouvant atteindre 6 925 000 actions, ce qui représente environ 5,0 % de nos actions ordinaires émises et en circulation à cette date, soit 138 517 283 actions ordinaires. En vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, nous rachetons nos actions ordinaires au comptant au cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Bell Canada, notre actionnaire majoritaire, vend au prorata des actions en vertu de l'offre publique de rachat faite dans le cours normal des affaires. La Bourse de Toronto a accordé une dispense nous permettant d'acheter des actions auprès de Bell Canada selon des modalités. Les achats d'actions ordinaires pourront être effectués au cours de la période de douze mois débutant le 6 août 2003 et se terminant le 5 août 2004. Au 30 juin 2004, 6 656 154 actions (actions achetées auprès de Bell Canada – 3 357 854) avaient été rachetées aux fins d'annulation aux termes de cette offre, dont 5 192 870 actions avaient été rachetées en 2003 (actions achetées auprès de Bell Canada en 2003 – 2 643 070).

Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, nous avons racheté aux fins d'annulation 1 463 284 actions (6 528 570 au 31 décembre 2003) pour un prix total de 43,5 millions de dollars (200,9 millions de dollars au 31 décembre 2003), ce qui a réduit le capital social de 11,4 millions de dollars (49,3 millions de dollars au 31 décembre 2003), le surplus d'apport, de 0,2 million de dollars (64,2 millions de dollars au 31 décembre 2003) et les bénéfices non répartis, de 31,9 millions de dollars (87,4 millions de dollars au 31 décembre 2003).

12 INFORMATIONS SECTORIELLES

Nous exerçons nos activités dans les deux secteurs isolables suivants :

Télécommunications – offre une vaste gamme de services de télécommunications au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce secteur d'activité comprend Télécommunications Aliant Inc., Innovatia Inc. et Aliant ActiMedia.

Technologies de l'information – offre des services d'intégration de systèmes, de conception d'applications, d'installation de réseaux locaux, de gestion de réseau étendu, de centres de données, de matériel informatique, de progiciels et de services de planification des technologies de l'information. Ce secteur d'activité comprend Technologies de l'information Aliant Inc. et Xwave Solutions Inc.

Les conventions comptables suivies par ces secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 1. Nous évaluons le rendement en fonction d'un certain nombre d'indicateurs financiers et non financiers dont le bénéfice net, le rendement des capitaux propres et la croissance des produits d'exploitation.

Nous comptabilisons les ventes et les transferts intersectoriels comme s'ils se rapportaient à des tiers, c'est-à-dire aux prix courants du marché.

Nous nous sommes dessaisis des secteurs Communications à distance et Activités en émergence en 2003 et les avons inclus dans les activités abandonnées, comme indiqué à la note 14.

12 INFORMATIONS SECTORIELLES *(suite)*

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2004

<i>(en milliers de dollars)</i>	Télécommunications	Technologies de l'information	Divers	Éliminations	Données consolidées
Produits – clients externes	464 027	60 873	684	—	525 584
Produits intersectoriels	2 047	24 354	—	(26 401)	—
Produits d'exploitation	466 074	85 227	684	(26 401)	525 584
Charges d'exploitation	270 161	79 344	6 999	(26 061)	330 443
Amortissement	97 060	2 134	369	(1 014)	98 549
Imputation de restructuration	309	1 164	—	—	1 473
Autres produits	485	178	48 784	(47 341)	2 106
Intérêts débiteurs (créditeurs)	18 758	(112)	1 248	(1 309)	18 585
Impôts sur les bénéfices	25 042	501	2 364	305	28 212
Part des actionnaires sans contrôle	340	—	—	—	340
Bénéfice net (perte nette) lié(e)					
aux activités poursuivies	54 889	2 374	38 488	(45 663)	50 088
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette)	54 889	2 374	38 488	(45 663)	50 088
Total de l'actif	2 682 470	159 309	1 842 826	(1 719 054)	2 965 551
Achat d'investissements en immobilisations	42 415	2 227	58	—	44 700

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2003

<i>(en milliers de dollars)</i>	Télécommunications	Technologies de l'information	Divers	Éliminations	Données consolidées
Produits – clients externes	460 363	56 265	649	—	517 277
Produits intersectoriels	3 710	28 350	—	(32 060)	—
Produits d'exploitation	464 073	84 615	649	(32 060)	517 277
Charges d'exploitation	240 656	82 769	5 739	(33 262)	295 902
Amortissement	95 977	3 007	356	(958)	98 382
Autres produits (charges)	628	54	79 086	(79 996)	(228)
Intérêts débiteurs	20 778	631	2 863	(3 331)	20 941
Impôts sur les bénéfices (recouvrement d'impôts)	41 891	(716)	(1 234)	673	40 614
Part des actionnaires sans contrôle	(37)	23	—	—	(14)
Bénéfice net (perte nette) lié(e)					
aux activités poursuivies	65 436	(1 045)	72 011	(75 178)	61 224
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(173)	—	9 515	—	9 342
Bénéfice net (perte nette)	65 263	(1 045)	81 526	(75 178)	70 566
Total de l'actif	2 696 330	168 533	2 646 968	(1 929 571)	3 582 260
Achat d'investissements en immobilisations	71 379	633	821	—	72 833

12 INFORMATIONS SECTORIELLES *(suite)*

Pour le semestre terminé le 30 juin 2004

<i>(en milliers de dollars)</i>	Télécommunications	Technologies de l'information	Divers	Éliminations	Données consolidées
Produits – clients externes	894 535	134 627	864	–	1 030 026
Produits intersectoriels	4 171	49 065	–	(53 236)	–
Produits d'exploitation	898 706	183 692	864	(53 236)	1 030 026
Charges d'exploitation	517 240	171 561	12 714	(52 569)	648 946
Amortissement	196 399	4 453	674	(2 018)	199 508
Imputation de restructuration	2 230	2 326	–	–	4 556
Autres produits	4 123	208	93 623	(92 838)	5 116
Intérêts débiteurs	37 704	351	2 658	(2 906)	37 807
Impôts sur les bénéfices	50 453	1 493	196	609	52 751
Part des actionnaires sans contrôle	805	1	–	–	806
Bénéfice net (perte nette) lié(e)					
aux activités poursuivies	97 998	3 715	78 245	(89 190)	90 768
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	97 998	3 715	78 245	(89 190)	90 768
Total de l'actif	2 682 470	159 309	1 842 826	(1 719 054)	2 965 551
Achat d'investissements en immobilisations	126 817	2 584	95	–	129 496

Pour le semestre terminé le 30 juin 2003

<i>(en milliers de dollars)</i>	Télécommunications	Technologies de l'information	Divers	Éliminations	Données consolidées
Produits – clients externes	886 824	130 609	733	–	1 018 166
Produits intersectoriels	7 110	57 030	–	(64 140)	–
Produits d'exploitation	893 934	187 639	733	(64 140)	1 018 166
Produits d'exploitation	482 796	187 328	11 237	(66 032)	615 329
Amortissement	192 085	5 791	544	(1 848)	196 572
Autres produits (charges)	182	(39)	121 041	(121 676)	(492)
Intérêts débiteurs	41 590	1 264	4 506	(5 476)	41 884
Impôts sur les bénéfices (recouvrement d'impôts)	69 464	(2 429)	(2 210)	461	65 286
Part des actionnaires sans contrôle	(81)	(40)	–	–	(121)
Bénéfice net (perte nette) lié(e)					
aux activités poursuivies	108 262	(4 314)	107 697	(112 921)	98 724
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(338)	–	11 068	–	10 730
Bénéfice net (perte nette)	107 924	(4 314)	118 765	(112 921)	109 454
Total de l'actif	2 696 330	168 533	2 646 968	(1 929 571)	3 582 260
Achat d'investissements en immobilisations	141 169	1 141	1 159	–	143 469

12 INFORMATIONS SECTORIELLES *(suite)*

Produits d'exploitation provenant des clients externes, par produit et service :

Pour les périodes terminées les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Télécommunications				
Services locaux	188 571	192 630	376 828	382 659
Services interurbains	86 080	94 089	176 053	191 493
Services sans fil	94 012	80 485	180 561	153 646
Internet	30 183	26 463	59 162	51 849
Annuaire	27 970	26 113	29 983	27 876
Produits	26 487	26 679	51 664	51 303
Autres télécommunications	10 724	13 904	20 284	27 998
	464 027	460 363	894 535	886 824
Technologies de l'information				
Produits	31 171	22 833	72 148	65 366
Services de TI	29 702	33 432	62 479	65 243
	60 873	56 265	134 627	130 609
Divers	684	649	864	733
	525 584	517 277	1 030 026	1 018 166

13 AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Pour les périodes terminées les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Intérêts créditeurs	2 145	2 216	9 256	5 338
Titrisation de créances (note 2)	(804)	(1 214)	(1 780)	(2 288)
Impôt provincial des grandes sociétés	(401)	(1 026)	(2 297)	(2 186)
Produits divers (charges diverses)	1 166	(204)	(63)	(1 356)
	2 106	(228)	5 116	(492)

14 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En date du 1^{er} janvier 2003, Innovatia Inc., dont les résultats étaient auparavant enregistrés dans le secteur Activités en émergence, a été transférée au secteur Télécommunications. L'actif résiduel du secteur Activités en émergence et des autres placements a été cédé tout au long de 2003.

En décembre 2003, la vente du secteur Communications à distance, représenté par notre participation de 53,2 % dans Stratos Global Corporation, a été achevée.

Aux fins de la présentation des états financiers, les résultats d'exploitation des périodes antérieures des secteurs Activités en émergence et Communications à distance sont présentés à titre d'activités abandonnées, incluant l'information sectorielle présentée à la note 12.

14 ACTIVITÉS ABANDONNÉES *(suite)*

Voici le sommaire des états des résultats des activités abandonnées :

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Produits d'exploitation	—	161 670	—	318 040
Charges d'exploitation	—	144 196	—	281 681
Autres produits	—	9 025	—	6 752
Intérêt sur la dette à long terme	—	5 443	—	11 824
Impôts sur les bénéfices	—	6 744	—	10 736
Part des actionnaires sans contrôle	—	4 970	—	9 821
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	9 342	—	10 730

15 RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50 088	61 224	90 768	98 724
Dividendes sur actions privilégiées	(2 385)	(2 385)	(4 769)	(4 769)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires lié				
aux activités poursuivies	47 703	58 839	85 999	93 955
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	9 342	—	10 730
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	47 703	68 181	85 999	104 685
De base :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	132 685	138 683	133 038	138 976
Résultat de base par action ordinaire lié				
aux activités poursuivies	0,36	0,42	0,65	0,67
Résultat de base par action ordinaire lié				
aux activités abandonnées	—	0,07	—	0,08
Résultat de base par action ordinaire	0,36	0,49	0,65	0,75
Dilué :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	132 685	138 683	133 038	138 976
Incidence des options sur actions en cours	—	—	—	—
	132 685	138 683	133 038	138 976
Résultat dilué par action ordinaire lié				
aux activités poursuivies	0,36	0,42	0,65	0,67
Résultat dilué par action ordinaire lié				
aux activités abandonnées	—	0,07	—	0,08
Résultat dilué par action ordinaire	0,36	0,49	0,65	0,75

Les options sur actions en cours ont une incidence sur les actions ordinaires pouvant être émises en vertu des modalités de notre régime d'options sur actions et dont le prix d'exercice pondéré est inférieur au cours du marché moyen de la période. Il n'y a eu aucune incidence en 2003 et en 2004, puisque les options n'auraient pas été exercées, leur prix d'exercice moyen pondéré étant supérieur au cours du marché moyen pour la période. Voir la note 16 pour de plus amples renseignements sur notre régime d'options sur actions.

15 RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE (suite)

Le tableau suivant présente l'information pro forma sur le bénéfice net, le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire calculés selon la méthode de la juste valeur pour les plans de rémunération à base d'actions. Les rajustements pro forma ci-dessous s'appliquent aux nouvelles attributions depuis l'adoption, le 1^{er} janvier 2002, des nouvelles normes sur les rémunérations à base d'actions, à l'exception des attributions faites en 2003 et 2004 pour lesquelles une charge de rémunération a été comptabilisée, comme décrit à la note 1.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Bénéfice net pro forma attribuable aux actions ordinaires :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50 088	61 224	90 768	98 724
Rajustements pro forma	(309)	(467)	(619)	(923)
Bénéfice net pro forma lié aux activités poursuivies	49 779	60 757	90 149	97 801
Dividendes sur actions privilégiées	(2 385)	(2 385)	(4 769)	(4 769)
Bénéfice net pro forma attribuable aux actions ordinaires lié aux activités poursuivies	47 394	58 372	85 380	93 032
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	9 342	—	10 730
Bénéfice net pro forma attribuable aux actions ordinaires	47 394	67 714	85 380	103 762
De base :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	132 685	138 683	133 038	138 976
Résultat de base pro forma par action ordinaire lié aux activités poursuivies	0,36	0,42	0,64	0,67
Résultat de base pro forma par action ordinaire lié aux activités abandonnées	—	0,07	—	0,08
Résultat de base pro forma par action ordinaire	0,36	0,49	0,64	0,75
Dilué :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	132 685	138 683	133 038	138 976
Incidence des options sur actions en cours	—	—	—	—
	132 685	138 683	133 038	138 976
Résultat dilué pro forma par action ordinaire lié aux activités poursuivies	0,36	0,42	0,64	0,67
Résultat dilué pro forma par action ordinaire lié aux activités abandonnées	—	0,07	—	0,08
Résultat dilué pro forma par action ordinaire	0,36	0,49	0,64	0,75

La juste valeur de chaque option attribuée est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

30 juin	2004	2003
Rendement des actions	3,76 %	3,41 %
Volatilité prévue	22,20 %	25,30 %
Taux d'intérêt sans risque	4,24 %	4,33 %
Durée prévue	5,4 ans	6,4 ans

16 PLANS DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Au 30 juin 2004, nous offrons les plans de rémunération à base d'actions suivants.

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions, nous pouvons attribuer aux participants des options visant jusqu'à 6 867 104 actions ordinaires, dont 2 694 856 options pour le même nombre d'actions ordinaires étaient en cours au 30 juin 2004 (2 338 367 au 31 décembre 2003). Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours du marché de nos actions ordinaires à la date d'attribution. Le droit d'exercer l'option est acquis trois ans après la date d'attribution en vertu du régime, dans une proportion égale tous les ans. Les options ont une durée maximale de dix ans.

Voici un état sommaire de notre régime d'options sur actions au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2003 ainsi que des changements survenus pendant les périodes terminées à ces dates :

	Au 30 juin 2004		Au 31 décembre 2003	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de la période	2 338 367	30,06	2 680 450	28,94
Attribuées	432 621	32,39	289 138	26,84
Frappées d'extinction	(28 310)	31,98	(197 089)	32,59
Exercées	(47 822)	19,58	(434 132)	19,88
Options en cours à la fin de la période	2 694 856	30,60	2 338 367	30,06
Options exerçables à la fin de la période	1 892 790	30,71	1 595 257	30,48

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 juin 2004.

Fourchette des prix d'exercice	Nombre en cours	Options en cours		Options en cours	
		Durée contractuelle restante moyenne pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
11,746 à 15,718	68 289	2,3	14,16	68 289	14,16
19,125 à 20,079	83 106	3,6	19,96	83 106	19,96
21,768 à 25,552	148 302	4,6	22,91	148 302	22,91
26,790 à 34,900	1 917 585	7,9	31,04	1 115 519	31,55
35,250 à 38,100	477 574	6,6	35,42	477 574	35,42
	2 694 856		30,60	1 892 790	30,71

16 PLANS DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS *(suite)*

Régime d'épargne-actions des employés

Nous avons un régime d'épargne-actions des employés destinés à nos employés à plein temps admissibles, dont plus de 80 % participent au régime. Pour satisfaire aux achats d'actions par les employés aux termes de ce régime, nous sommes autorisés à émettre jusqu'à 2 079 527 actions ordinaires additionnelles à même la trésorerie ou les actions peuvent être achetées sur le marché libre. Nous achetons présentement les actions pour ce régime sur le marché libre.

En vertu des modalités de ce régime, les employés peuvent choisir chaque année d'avoir jusqu'à 10 % de leurs gains de base annuels retenus pour l'achat d'actions ordinaires de la société. Nous participons aussi au régime au nom des participants, selon une formule prescrite fondée sur les cotisations des participants. Le prix d'achat de l'action est la moyenne arithmétique du cours de clôture des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours précédents jusqu'à la date de versement des dividendes inclusivement. Les participants achètent des actions ordinaires additionnelles au lieu de recevoir des dividendes en espèces de la société.

Un total de 554 000 actions ordinaires ont été achetées pour les employés au cours du semestre terminé le 30 juin 2004 (1 022 000, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003).

Régime d'unités d'actions axé sur le rendement

En 2003, nous avons établi un régime d'unités d'actions axé sur le rendement à l'intention de certains dirigeants et membres de la haute direction pour aligner davantage leur rémunération incitative à long terme sur le total des rendements pour les actionnaires. Les participants au régime sont tenus, sur une période de cinq ans, de détenir une valeur déterminée d'actions reflétant leur poste et leurs responsabilités. Les unités d'actions attribuées font l'objet de droits d'acquisition axés sur le temps et le rendement. À leur acquisition, chaque unité d'action donne droit à une action ordinaire acquise sur le marché libre ou un paiement au comptant égal à la juste valeur marchande de ces actions, sous réserve d'un rajustement dépendant de l'atteinte de certains critères de rendement, lesquels ont trait à notre rendement total pour les actionnaires (plus-value du cours de l'action plus dividendes) comparé au total du rendement pour les actionnaires des groupes de sociétés comparables. Les concessionnaires ont également le droit de recevoir des unités d'actions additionnelles fondées sur les dividendes versés sur nos actions ordinaires.

Les unités d'actions fondées sur le rendement attribuées au cours du premier semestre de 2004 se sont établies à 47 945 (58 959 au 30 juin 2003), le total des unités d'actions en circulation au 30 juin 2004 étant de 109 066 (61 121 au 31 décembre 2003). Aucune unité d'action n'avait été acquise au 30 juin 2004.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Régulièrement, nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt et à des options sur swap de taux d'intérêt, à des contrats à terme et à des contrats à terme sur taux d'intérêt pour gérer notre exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés à notre dette à long terme ou à nos engagements fermes. Les conditions de ces dérivés correspondent habituellement aux conditions rattachées aux titres d'emprunt à long terme sous-jacents ou aux autres obligations couvertes. Ces contrats sont utilisés, en règle générale, pour faire baisser le risque lié aux coûts de financement et pour diversifier notre accès aux marchés financiers.

Risque de crédit

Nous sommes exposés au risque de crédit en ce qui concerne les créances des clients. Nous avons des processus d'évaluation, d'approbation et de contrôle de crédit servant à atténuer les risques de crédit éventuels et constituons des provisions pour créances irrécouvrables possibles qui sont évaluées de façon constante. Voir les notes 1 et 2 pour de plus amples renseignements sur les cessions de créances.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Nous n'avons aucun encours de capital en vertu de swaps de devises ou de contrats à terme de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Notre dette à long terme se compose principalement de financements à taux d'intérêt fixe. Afin de diversifier nos sources de risque de taux d'intérêt et de gérer le coût d'emprunt total, nous avons effectué des opérations sur instruments dérivés de taux d'intérêt et nous sommes donc exposés aux risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous avons les instruments dérivés suivants en cours au 30 juin 2004 :

- Swap de taux d'intérêt – Nous avons conclu, à des fins de couverture, un swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 100,0 millions de dollars au 30 juin 2004 (100,0 millions de dollars au 31 décembre 2003) dont l'échéance est le 11 mai 2011. Le swap comprend l'échange du taux d'intérêt fixe annuel sous-jacent de 6,80 % contre le taux d'intérêt flottant des acceptations bancaires à trois mois majoré de 2,06 %.
- Options de swap de taux d'intérêt – Nous avons aussi conclu, relativement à deux titres d'emprunt à long terme en circulation, deux options de swap d'un notionnel de 90,0 millions de dollars au 30 juin 2004 (90,0 millions de dollars au 31 décembre 2003). Les options de swap permettent à la contrepartie à l'opération de conclure un swap de taux d'intérêt avec nous aux dates de remboursement par anticipation des deux titres d'emprunt sous-jacents. Si elles sont exercées, ces options de swap supposeront le paiement par nous des taux d'intérêt fixes sous-jacents sur les titres d'emprunt, de respectivement 10,45 % et 11,125 %, contre le taux flottant des acceptations bancaires à trois mois, entre les dates de remboursement par anticipation, en 2006, et la date d'échéance, en 2013. En échange de ces options, nous avons reçu de la contrepartie des paiements de 7,6 millions de dollars en 2001 et de 5,4 millions de dollars en 1997. La prime restante non amortie de 9,0 millions de dollars au 30 juin 2004 (9,4 millions de dollars au 31 décembre 2003) est comptabilisée à titre de produits comptabilisés d'avance. La prime est amortie par imputation aux intérêts débiteurs sur la période se terminant à la date d'échéance des titres d'emprunt sous-jacents.

Juste valeur

La juste valeur se rapproche des montants auxquels des parties agissant en toute liberté pourraient s'échanger les instruments financiers sur les marchés actuels d'instruments de mêmes conditions quant au risque, au capital et aux échéances restantes. Les justes valeurs sont fondées sur des estimations de la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation, qui sont grandement touchées par les hypothèses utilisées concernant le montant et l'échéance des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation, qui reflètent les divers degrés de risque. Les impôts sur les bénéfices et les autres charges qui pourraient être contractés à la cession de ces instruments financiers n'ont pas été reflétés dans les justes valeurs. Donc, en raison de l'utilisation de jugement subjectif et d'incertitudes, le montant global des justes valeurs ne doit pas être interprété comme étant réalisable dans un règlement immédiat des instruments.

Aux 30 juin 2004 et 31 décembre 2003, la valeur comptable de tous les instruments financiers se rapprochait de la juste valeur, à l'exception des cas suivants :

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2004		Au 31 décembre 2003	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	990 610	1 168 800	990 059	1 173 600
Instruments financiers dérivés, déduction faite de la position nette créditée	(9 000)	(25 800)	(9 400)	(24 700)

18 ENGAGEMENTS

Les paiements futurs minimums estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des engagements d'achat pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Reste de 2004	2005	2006	2007	2008	Par la suite
Contrats de location-exploitation	22 106	40 433	36 483	34 778	33 842	178 644
Engagements d'achat	19 984	30 220	6 999	2 549	—	—
	42 090	70 653	43 482	37 327	33 842	178 644

Les engagements d'achat se rapportent principalement aux différentes ententes visant des systèmes d'information et de la technologie ainsi qu'un système de facturation pour nos services sans fil.

19 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Bell Canada est le propriétaire réel de 53,48 % (53,50 % au 31 décembre 2003) de nos actions ordinaires en circulation au 30 juin 2004 et exerce un contrôle sur celles-ci.

Nous avons procédé aux opérations suivantes avec des entités émettrices contrôlées par Bell Canada dans le cours normal des affaires :

Opérations avec des entités émettrices contrôlées par Bell Canada

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
Achats de services de télécommunications et autres	29 421	32 734	56 163	63 277
Prestations de services de télécommunications	36 940	34 146	76 413	69 148
Achats d'investissements en immobilisations	90	885	923	1 712

Les actions rachetées des entités émettrices contrôlées par Bell Canada aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, comme décrit à la note 11, se présentaient comme suit :

<i>(en milliers de dollars, sauf indication contraire)</i>	Semestre terminé le 30 juin 2004	Douze mois terminés le 31 décembre 2004
Actions rachetées	714 784	2 643 070
Valeur	21 177	83 388

Ces opérations sont mesurées à la valeur du marché.

19 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS *(suite)*

Les soldes auprès des entités émettrices contrôlées par Bell Canada sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 juin 2004	Au 31 décembre 2003
Effets à recevoir	104 000	—
Débiteurs	21 080	13 792
Créditeurs et charges à payer	8 947	8 579

Au 30 juin 2004, nous avons des effets à recevoir auprès de Bell Canada sous la forme d'un prêt renouvelable qui vient à échéance le premier jour de chaque mois et qui peut être rappelé en tout temps; il porte intérêt à 2,05 % par année.

Les débiteurs des entités émettrices contrôlées par Bell Canada et les créditeurs et charges à payer à celles-ci ne portent aucun intérêt, comportent des modalités de crédit normales et découlent de la vente des produits et de la prestation des services mentionnés ci-dessus.

20 COENTREPRISES

Nous sommes partenaires dans la coentreprise Aliant ActiMedia, avec une participation de 87,14 %.

L'incidence de la consolidation proportionnelle de la coentreprise sur nos états financiers consolidés est résumée ci-dessous :

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2004	2003	2004	2003
États consolidés des résultats				
Produits d'exploitation	28 191	26 113	29 983	27 876
Charges	7 978	7 320	10 296	9 606
Bénéfice d'exploitation	20 213	18 793	19 687	18 270
Bilans consolidés				
Actif à court terme	39 484	36 743	39 484	36 743
Actif à long terme	293	246	293	246
Passif à court terme	6 978	5 136	6 978	5 136
Placement net	32 799	31 853	32 799	31 853
États consolidés des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	(39)	(293)	79	576
Activités d'investissement	—	20	(47)	(2)
Flux de trésorerie nets	(39)	(273)	32	574

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation comprenaient les distributions au comptant reçues de la coentreprise de 7,0 millions de dollars et de 13,7 millions de dollars respectivement au premier trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2004 (respectivement 7,7 millions de dollars et 13,9 millions de dollars le 30 juin 2003).

21 ÉVENTUALITÉS

- a) Une action a été intentée contre nous par 132 anciens employés qui ont pris une retraite anticipée en vertu du programme d'encouragement à la retraite anticipée de 1998. Les anciens employés réclament des dommages-intérêts correspondant à la différence entre le montant qu'ils ont reçu au moment de leur départ à la retraite en 1998 et le montant qu'ils auraient reçu s'ils avaient pris leur retraite en vertu du programme d'encouragement à la retraite anticipée de 1999. L'issue de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle.
- b) Une action a été intentée contre nous par Exigen Ltd. (« Exigen ») dans l'État de la Californie. L'action découle de la vente de Connectivity Contact Centre Solutions Inc. à Exigen, de la résiliation de certaines ententes commerciales et d'allégations d'ingérence dans les relations commerciales d'Exigen. Exigen réclame 30 millions de dollars US pour des dommages précis et d'autres dommages à être présentés. Une détermination préliminaire consiste à déterminer si le Canada, plutôt que la Californie, conviendrait davantage pour intenter l'action. Par conséquent, nous avons entrepris une poursuite au Nouveau-Brunswick contre Exigen et sa filiale canadienne en activité en demandant l'arbitrage pour un grand nombre de ces points de litige. L'issue de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle.
- c) Les neuf conventions collectives que nous avons signées avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier et le syndicat Atlantic Canadian Telecommunications Workers représentant environ 4 300 de nos employés syndiqués ont expiré le 31 décembre 2001. Malgré la poursuite des négociations avec le conseil représentant ces syndicats depuis mars 2002, et l'aide des conciliateurs et médiateurs fédéraux, l'offre de la société déposée le 23 avril 2004 a été rejetée et a été suivie d'un arrêt de travail légal. Cet arrêt se poursuit toujours. Même s'il n'est pas possible actuellement de déterminer l'issue des négociations futures, nous avons constitué des réserves réputées suffisantes aux yeux de la direction.
- d) Le 30 mai 2002, le CRTC a rendu la décision de plafonnement des prix qui prescrit les nouvelles règles pour établir la tarification de certains services de télécommunications fournis par des entreprises de services locaux titulaires («ESLT») pour les quatre prochaines années à compter du 1^{er} juin 2002. La décision de plafonnement des prix requiert l'utilisation d'un nouveau mécanisme de compte de report pour éviter que les réductions de prix obligatoires n'aient une incidence négative sur la concurrence au sein du marché des services locaux. Le compte de report sera réduit par l'un des éléments suivants ou par une combinaison de deux éléments ou plus :
- les réductions tarifaires proposées pour les services locaux résidentiels en raison de pressions concurrentielles;
 - certaines réductions de tarifs pour des services fournis à des concurrents;
 - l'approbation de facteurs exogènes pour des circonstances indépendantes du contrôle des ESLT;
 - les hausses tarifaires inférieures au montant par lequel l'inflation excède la productivité;
 - les rabais aux abonnés;
 - les mesures de financement à l'avantage des abonnés du service résidentiel de multiples façons.

Nous attendons des éclaircissements du CRTC relativement à l'application des règles liées au compte de report et des caractéristiques de réduction des coûts admissibles connexes. Nous n'avons pas constaté le compte de report à titre de passif dans nos états financiers, car nous attendons des éclaircissements du CRTC. Étant donné les circonstances, nous estimons que le solde de compte de report pourrait s'établir entre 1 million de dollars et 28 millions de dollars. Le montant du passif, le cas échéant, sera imputé au bénéfice d'exploitation ou au capital, selon le cas.

22 CHIFFRES CORRESPONDANTS

L'information financière correspondante a été reclassée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour 2004.

Actionnaires d'AIT

BOURSE ET SYMBOLE

<i>Bourse de Toronto</i>	<i>Symbole</i>
Actions ordinaires	AIT
Actions privilégiées	AIT.PR.A

DATES IMPORTANTES

Dividendes sur actions ordinaires en 2004

(sous réserve de l'approbation du conseil d'administration)

<i>Dates d'inscription</i>	<i>Dates de paiement</i>
15 mars	30 mars
15 juin	30 juin
15 septembre	30 septembre
15 décembre	30 décembre

Dates de publication des résultats pour 2004

(sujettes à changement)

	<i>Dates de publication</i>
1 ^{er} trimestre	29 avril
2 ^e trimestre	29 juillet
3 ^e trimestre	28 octobre
4 ^e trimestre	27 janvier 2005

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Compagnie Trust CIBC Mellon, notre agent des transferts, donne de plus amples renseignements sur les services qui suivent sur son site Web : www.cibcmellon.com/investor.

Dépôt direct de dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires inscrits peuvent voir leurs dividendes déposés de manière électronique dans leur compte bancaire (au Canada seulement).

Régime de réinvestissement des dividendes et programme d'achat d'actions

Les actionnaires inscrits peuvent réinvestir leurs dividendes, automatiquement et sans frais, dans des actions additionnelles de la société. De plus, un maximum de 10 000 \$ en actions de la société peut être acheté chaque trimestre, par paiements facultatifs au comptant, sans commissions ni frais de service.

Services électroniques

Demandes de renseignements en ligne sur le compte

Les actionnaires inscrits peuvent accéder à de l'information sur leur compte par Internet, en tout temps.

Distribution électronique des rapports

Les actionnaires inscrits peuvent recevoir de l'information pour les investisseurs et les rapports par voie électronique plutôt que par la poste.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Communiquez avec notre agent des transferts, Compagnie Trust CIBC Mellon, pour de l'information sur :

- les dividendes;
- un changement d'adresse;
- l'échange d'actions;
- le remplacement de certificats perdus;
- le réinvestissement des dividendes et le programme d'achat d'actions;
- les services électroniques;
- les formules fiscales;
- les exigences quant au patrimoine.

Service de correspondance avec les investisseurs de Compagnie Trust CIBC Mellon

PO Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario) M5C 2W9

Téléphone : 1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Notre site Web d'entreprise, www.aliant.ca/francais, présente de l'information additionnelle sur la société, des rapports financiers et les nouvelles les plus récentes sur la société. Communiquez avec le service des relations avec les investisseurs pour :

- de l'information financière additionnelle ou des statistiques;
- les nouveautés dans l'industrie ou dans la société;
- l'historique d'actionnariat des sociétés remplacées;
- la notice annuelle.

Relations avec les investisseurs d'Aliant

PO Box 880
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2W3

Téléphone : 1 877 248-3113
Télécopieur : 1 877 498-2464
Courriel : investor.relations@aliant.ca
Site Web : www.aliant.ca

DÉPOSITAIRE DES OBLIGATIONS, AGENT DES REGISTRES ET AGENT DES TRANSFERTS

Computershare Investor Services et Compagnie Trust CIBC Mellon

INFORMATION POUR LES ACTIONNAIRES

La simplicité, c'est bien mieux

Le train-train quotidien ne laisse généralement que peu de temps à nos clients pour penser à leurs communications. C'est la raison pour laquelle nous travaillons d'arrache-pied afin de simplifier nos services.

Pour nous, la simplicité ne s'arrête pas à des téléphones faciles à utiliser. Ce sont également des options de service faciles à comprendre, et des centres de service à la clientèle tant réels que virtuels, pratiques et faciles d'accès.

La simplicité signifie également un centre d'attention unique. Le nôtre consiste à fournir des services de communication aux Canadiennes et aux Canadiens de l'Atlantique.

La simplicité, est-ce vraiment mieux? C'est notre avis.

Aliant Inc.
1 877 248-3113
investor.relations@aliant.ca
www.aliant.ca

chez vous. pour vous.^{MD}

